



« Projet pour l'intégration de la perspective du genre dans les mécanismes et les structures de gouvernance pour la réalisation du droit à l'éducation secondaire des filles et des adolescentes au Sénégal ».

Evaluation finale

Réalisée par Adama SIDIBE,
Consultant en Evaluation de projet de développement

Rapport final

Mars 2023

Table des matières

Acronymes.....	3
Résumé.....	5
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	8
I. Contexte et justification	8
II. Rappel des objectifs et des critères d'évaluation	9
A. Objet de l'évaluation	9
B. Rappel des critères et questions d'évaluation	10
III. Démarche méthodologique	11
A. Approche globale	11
B. Outils de collecte utilisés.....	12
C. Analyse des données.....	13
D. Equipe d'évaluation.....	13
E. Points forts et limites de la mission	13
CHAPITRE 2 : DESCRIPTION DE L'INTERVENTION.....	15
I. Présentation du projet	15
II. Cadre de résultat du projet	15
III. Niveaux de réalisation des activités	19
IV. Principaux défis confrontés par l'intervention du projet.....	20
CHAPITRE 3 : ANALYSE DE LA PERCEPTION DES ACTEURS	23
I. Acteurs titulaires de responsabilités	23
A. Les acteurs de mise en œuvre :.....	23
B. Les acteurs communautaires	25
II. Acteurs titulaires d'obligation	26
III. Acteurs titulaires de droits.....	28
Chapitre 4: RESULTATS DE L'EVALUATION.....	31
I. La perception globale des acteurs.....	31
A. Pour les partenaires techniques.....	31
B. Pour les Collectivités Territoriales.....	32
C. Pour les Communautés (CVPE, CME)	32
D. Pour les acteurs du milieu scolaire.....	32
E. Pour les enfants et adolescents	33
II. La pertinence du projet.....	33
A. Structuration de l'intervention du projet.....	34
B. Le processus de sélection des bénéficiaires.....	35

C.	Jeux de rôles des parties prenantes	35
D.	Responsabilisation des acteurs dans la mise en œuvre du projet	35
E.	Les réponses du Projet par rapport aux besoins initialement identifiés	36
F.	Clivages liés au genre dans la réalisation du droit à l'éducation des filles et adolescentes	36
III.	La cohérence du projet.....	36
A.	Amélioration de la fonctionnalité des mécanismes et structures de Gouvernance locale	37
B.	Niveau de satisfaction sur les activités et les résultats	37
C.	La prise en compte du genre dans les politiques locales	38
IV.	Efficacité et Efficience du projet	38
A.	Efficacité du Projet	38
B.	Efficience du projet	40
V.	Impact et durabilité du projet	41
A.	Impact du projet.....	41
B.	Durabilité des effets du projet	42
VI.	Participation et approbation du projet	42
CHAPITRE 5 : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS		44
I.	Conclusion	44
II.	Recommandations.....	46
A.	Recommandation relative au renforcement du cadre de partenariat.....	46
B.	Recommandation relative à la mise en place d'un dispositif de SEP	48
C.	Recommandations relatives à la communication	50
❖	Améliorer la stratégie de communication.....	50
❖	Cibles et objectifs de communication.....	52
ANNEXES.....		53

Acronymes

APE	:Association des Parents d'Elèves
CAOSP	:Centre Académique d'Orientation Scolaire et Professionnelle
CCPE	:Conseil Municipal de la Protection de l'Enfant
CEM	:Collège d'Enseignement Moyen
CME	:Comité Municipaux de l'Enfant
COVID	:Coronavirus Disease
CRFPE	:Centre Régional de Formation du Personnel de l'Éducation
CVPE	:Conseil Villageois de la Protection de l'Enfant
DEMSG	:Direction de l'Enseignement Moyenne Secondaire Générale
EA	:Enfant Adolescent
EJA	:Enda Jeunesse Action
FAWE	:Forum des éducatrices africaines
GAP	:Grille d'Appréciation et de Perception
GAR	:Gestion Axée sur les Résultats
GENeRer	Projet pour l'intégration de la perspective du genre dans les mécanismes et les structures de gouvernance pour la réalisation du droit à l'éducation secondaire des filles et des adolescentes au Sénégal
GOSCO	:Gouvernement Scolaire
IA	:Inspection d'Académie
IEF	:Inspection de l'Education et de la Formation
IME	:Inspection Médicale de l'Education
JA	:Jeunesse Action
MEN	:Ministère de l'Education et de la Formation
MYF	:Médina Yoro Foulah
ODD	:Objectif de Développement Durable
ONG	:Organisation Non Gouvernementale
PAQUET- EF	Programme d'Appui à la Qualité, à l'Equité et à la Transparence _ Education et Formation
PDEF	:Plan Décennal de l'Education et de la Formation
PTF	:Partenaire Technique et Financier
PV	:Procès-Verbal

RGPHAE	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
SCOFI	:Scolarisation des Filles
SEP	:Suivi-Evaluation Participative
SEPO	:Succès Echecs Potentialités Obstacles
SNPE	:Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant

Résumé

Ce rapport d'évaluation finale du projet GENeREr a permis de mesurer la contribution de ce dernier à l'exercice et à la jouissance du droit à l'éducation de qualité des filles et des adolescentes au Sénégal particulièrement dans la région de Kolda. En effet, le projet avait été mis en place afin de contribuer à la réalisation du droit à l'éducation au cycle moyen des filles et des adolescentes au Sénégal par l'intégration de la perspective de genre dans les mécanismes et structures de gouvernance nationale et locale qui influencent le développement et le renforcement du système éducatif et du système de protection de l'enfant. Sous un angle plus global, le projet GENeREr était arrimé à la politique gouvernementale sénégalaise qui cherche à construire à l'horizon 2035 une école résolument tournée vers la prise en charge intégrale des besoins des enfants dans un environnement sécurisé et respectueux de leurs droits, et ce en intégrant l'environnement communautaire. A cet effet, quatre (4) lignes d'action ont été mis en œuvre lors de l'exécution du projet. Il s'agit de son résultat 1 qui vise à avoir un impact politique au niveau national grâce à des activités visant à améliorer l'appui des principaux acteurs de l'éducation à l'intégration de la perspective de genre dans le programme scolaire national. Puis de son 2^{ème} résultat portant sur les pratiques pédagogiques novatrices élaborées de manière participative pour intégrer la perspective de genre et mises en œuvre dans 17 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM) situés dans 11 communes du département de Médina Yoro Foulah (MYF)/région de Kolda. Ensuite du 3^{ème} résultat dont les activités visent à renforcer la gouvernance municipale pour faciliter la réalisation du droit à l'éducation secondaire des filles et des adolescentes. Et enfin le 4^{ème} résultat visant à améliorer la capacité d'organisation et de plaidoyer des filles et des adolescentes pour influencer leurs communautés et les gouvernements locaux déployé dans les communes de Bourouco et de Ndorna dans le département de MYF.

La mise en œuvre du projet s'est opérée dans le cadre d'un partenariat tripartite qui a impliqué Educo, Enda Jeunesse Action et FAWÉ. Et en termes de niveau d'exécution des activités prévues, le projet GENeREr est arrivé à 94% de réalisation bien que les activités du résultat 1, avec 73% de taux d'exécution, du fait des restrictions liées à la pandémie du COVID19, ont relativement moins respecté la planification initialement définie. Parallèlement, il est noté une participation effective des Enfants et/ou Adolescents (E/A) dans la mise en œuvre du projet avec un effectif de 5978 jeunes personnes dont (62% de filles). C'est dans cette même logique d'analyse des résultats que l'évaluation finale du projet a permis de jauger les effets du projet en fonction des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact, de durabilité de participation et d'appropriation. Cet exercice d'évaluation a suivi une approche centrée sur la participation et l'association des techniques de recherche qualitatives pour collecter le maximum d'informations auprès des parties prenantes.

L'évaluation a montré que le niveau d'adhérence des objectifs déclinés et des résultats attendus a prouvé une certaine cohérence dans l'intervention du projet. En effet, la pertinence de la qualité des activités de renforcement institutionnel a permis selon les bénéficiaires une bonne adéquation avec les besoins initialement identifiés. Les autorités locales et les acteurs de l'éducation ont aussi souligné la justesse dans le choix et le

ciblage des principaux bénéficiaires du projet. De plus, la structuration de l'intervention du projet a permis aux membres des mêmes comités de conduire un processus de changement de comportement notoire auprès des populations villageoises cibles surtout en matière de genre, de relations Parents - enfants et maintien des filles à l'école, au niveau du cycle secondaire. En effet, ces mêmes acteurs ont admis lors de l'exercice d'évaluation avoir bien été formés ce qui leur permet aujourd'hui d'assurer une bonne transmission de l'information auprès des populations. Cela a été rendu possible grâce au modèle de mise en œuvre du projet GENeREr qui, dès sa conception, a réussi à responsabiliser et a impulser chez les parties prenantes un engouement à la question de l'exercice et de la jouissance du droit à l'éducation de qualité des filles et des adolescentes au Sénégal. Autrement dit, les auditeurs ont admis que lors de la mise en œuvre de GENeREr, chaque acteur ou groupe d'acteurs a été accompagné afin de mieux comprendre son rôle et ses responsabilités. Les comités de protection de l'enfant au niveau Village ou Communal ont bénéficié de formation et de renforcement de capacités pour mieux accompagner le changement de comportement des populations. Même s'ils ont aussi reconnu que le suivi des comités par rapport à l'archivage des actions et activités a fait défaut. Néanmoins, la réduction des clivages liés au genre dans la réalisation du droit à l'éducation des filles et adolescentes a été effective dans la zone concernée grâce à la démarche adoptée par le projet. Celles-ci s'affirment par les transformations observées notamment dans les instances avec la mise en place du CME et la prise de responsabilité des jeunes filles dans les écoles (par exemple certaines qui deviennent responsables de classe dans les CEM et même une candidate à la présidence du Gouvernement scolaire notée au CEM de Sebolde; un fait qui était assez rare il y a quelques années).

En termes d'évaluation de la cohérence du projet, l'amélioration de la fonctionnalité des mécanismes et structures de Gouvernance locale a été fortement saluée par les bénéficiaires du projet. A cela, s'ajoute leurs niveaux de satisfaction sur les activités et les résultats ainsi que la prise en compte du genre dans les politiques locales.

En ce qui concerne l'efficacité du projet, il a été noté que la productivité des canaux de participation à travers la formation et l'information des acteurs pour chaque activité a conduit à une bonne compréhension des échelles de participation de chaque acteur lors de la mise en œuvre du projet. Pour ce qui est de l'efficience, l'amélioration des capacités d'organisation locale et le renforcement des capacités ainsi que les processus participatifs de la communauté éducative pour l'adoption de pratiques pédagogiques innovatrices et sensibles au genre montrent nettement la suffisance des ressources financières comme humaines dégagées lors de la mise en œuvre du projet. La disponibilité des ressources a su impulser une meilleure conduite des activités et actions notamment par une plus grande participation des différents sous-groupes.

A l'échelle des Communautés, l'impact et la durabilité des effets induits par le projet se matérialisent à travers la mobilisation et la solidarité sociale autour de la problématique du maintien des filles et adolescentes. Ces dernières se manifestent sous plusieurs formes mais sont toutes fortement liées à la mise en place des CVPE et des CME. Parallèlement, les programmes de formation en leadership, entrepreneuriat et genre

déroulés auprès des élèves auront un impact réel et direct dans la vie de ces personnes. Par contre, auprès des institutions locales, ces effets sont prouvés par l'implication et le positionnement des femmes et ceux des jeunes filles dans la gestion locale, la notoriété grandissante des comités qui démontre à quel point le projet a contribué à faire émerger une démocratie locale. De façon concomitante, la même positivité des effets est retrouvée à l'échelle du milieu scolaire car le programme a contribué à promouvoir une dynamique endogène dans la promotion de la scolarisation des filles à travers l'impulsion d'une dynamique organisationnelle au sein des communautés. Effectivement, les activités de formation, d'info sensibilisation, et d'appui institutionnel ont pu réunir dans la même philosophie plusieurs catégories d'acteurs afin de renforcer l'adhérence des filles et adolescentes à l'école. La facilité avec laquelle les bénéficiaires ont identifié les acquis du projet est un indicateur de la bonne appréciation des différentes composantes déroulées durant ces trois dernières années. En plus, le montage institutionnel du projet, même s'il fait l'objet de quelques observations allant dans le sens de l'améliorer, n'a nulle part été remis en question. Ce qui a surtout été apprécié c'était la concertation érigée en règle de gestion et le partage des responsabilités entre partenaires. Les acquis de ce projet pour les communautés bénéficiaires restent caractérisés par un savoir et un savoir être développés à travers la formation et la communication pour le changement des comportements.

En conclusion, le projet GENeREr est resté fortement structuré car ses principales forces ont reposé dans leurs majorités sur des capacités renforcées et une vision améliorée dans la planification, la conduite et la gestion des activités de manière participative et inclusive. Les résultats de l'évaluation sont assez probants quant à la mise en œuvre du projet et des effets qu'il a induit au sein des communautés. Toutefois, des suggestions ont été formulées par les différentes catégories d'acteurs. Ces dernières peuvent être résumées en trois axes de recommandations que sont : (i) le renforcement du cadre de partenariat, (ii) la mise en place d'un dispositif de suivi évaluation participatif des acquis du projet et (iii) le renforcement de la communication autour des résultats et acquis.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

I. Contexte et justification

Le Sénégal s'est engagé à faire de la protection et de la promotion du bien-être des enfants une préoccupation centrale tout comme mentionné dans le Préambule de la Constitution du Sénégal. Au niveau international également, l'action du Gouvernement est en phase avec les orientations les objectifs de l'Éducation Pour Tous de même que les Objectifs du Développement Durable (ODD) 3, 4, 5, 8, 10 et 16¹.

Cependant, un certain nombre de pratiques néfastes perdurent et mettent en péril le bien-être et l'épanouissement des filles et des garçons. Le phénomène des mariages précoces persiste alors que 33,0% de filles sénégalaises sont mariées avant l'âge de 18 ans et plus de 8,5% d'entre elles le sont avant 15 ans². En outre, 26,4% de filles moins de 18 ans ont eu déjà des grossesses³. Par ailleurs, cette cible juvénile est confrontée à plusieurs autres fléaux qui ont tendance à saper leur devenir. Au Sénégal, 1 enfant sur 2 n'est pas enregistré à l'état civil, 1 enfant sur 4 âgé de 5 à 17 ans effectue un travail qui porte atteinte à son développement et 9 enfants sur 10 sont victimes de violence, et ce, particulièrement dans les zones rurales⁴.

Le Sénégal compte 2 852 983 apprenants répartis ainsi qu'il suit : 6,0% au préscolaire, 53,3% au primaire, 24,6% au moyen, 11,3% au secondaire et 4,8% au supérieur (rapport définitif RGPHAE 2013), le taux le plus élevé de scolarisation étant perceptible en milieu urbain avec 57,3% de l'effectif des apprenants. Particulièrement au niveau du primaire, les filles scolarisées sont au nombre de 771 804. Ce qui est plus que les garçons qui sont au nombre de 749 769. Cette supériorité demeure au cycle moyen avec une différence de 1815 filles de plus que les garçons scolarisés. Ce n'est qu'au cycle secondaire que la tendance s'inverse. Le nombre de garçons scolarisés au secondaire étant de 175.849 et le nombre de filles de 145.950.

Cette inversion de tendance brusque souligne ainsi que nombreuses sont les filles qui ne poursuivent pas leurs études pour des raisons sexo-spécifiques qui mériteraient toute l'attention qui sied. En outre, le taux net de scolarisation au secondaire en milieu rural de 8% est relativement faible. Cela s'explique par le fait que selon les statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale, 77,3% des établissements d'enseignement secondaire général se retrouvent en milieu urbain. Les populations habitant les localités les plus desservies ressentiraient ainsi plus de contraintes tendant à accentuer les abandons scolaires des jeunes et adolescent-e-s.

¹ UNITED NATIONS. « Sustainable Development Goals », consulté le 3 décembre 2022, <https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs>.

² World Vision. (2016). « Ensemble, pour un Sénégal sans mariage d'enfants », p.3, consulté le 22 décembre 2022, <https://www.wvi.org/sites/default/files/brochure%20ESSME%20web.pdf>.

³ *Ibid.*

⁴ <https://www.humanium.org/fr/senegal/>, consulté le 3 janvier 2023

Aux problèmes susmentionnés, s'ajoute l'absence de l'harmonisation du cadre légal national par rapport aux engagements juridiques internationaux du Sénégal, l'insuffisance des moyens d'actions et des services déconcentrés de protection de l'enfance, le faible financement public destiné à la protection de l'enfance, et la faible participation des enfants, des écoles, des familles et des communautés pour trouver des solutions alternatives. Reconnaisant l'existence de ces problèmes, le gouvernement du Sénégal a adopté depuis 2013 une Stratégie nationale de protection de l'enfant (SNPE) visant à consolider le système national de protection de l'enfant et à répondre aux défis encore existants en la matière. Ce contexte coïncide avec la fin du premier programme sectoriel (PDEF) et l'élaboration du nouveau programme sectoriel de l'éducation intitulé Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence pour l'Éducation et la Formation (PAQUET-EF) qui couvre la période de 2013-2030. À travers la SNPE et le PAQUET- EF, le gouvernement souhaite bâtir à l'horizon 2035 une école résolument tournée vers la prise en charge intégrale des besoins des enfants dans un environnement sécurisé et respectueux de leurs droits, et ce en intégrant l'environnement communautaire.

II. Rappel des objectifs et des critères d'évaluation

A. Objet de l'évaluation

L'évaluation finale des résultats du projet est motivée par le besoin d'informations sur l'impact des activités réalisées par le projet. Il s'agit d'analyser les effets les plus concrets et les plus immédiats de l'intervention. Ces enseignements sont susceptibles de servir pour d'autres interventions futures. Il s'agit également d'analyser les résultats en fonction des attentes initiales, en regardant la qualité, la pertinence et l'impact des processus de renforcement communautaire et institutionnel, mis en place dans les communautés ciblées.

Il est attendu de la mission une mesure de l'impact du projet sur la cible, d'évaluer le degré d'atteinte des résultats attendus en appliquant une méthodologie et des outils permettant de recueillir et d'analyser des informations aussi bien quantitatives que qualitatives. Il s'agit notamment :

- d'identifier les impacts quantitatifs et qualitatifs, à court, moyen et long terme, du projet sur la population bénéficiaire,
- de mettre en exergue les difficultés à surmonter pour une réalisation effective du droit à l'éducation des filles et des adolescentes dans la zone d'intervention,
- d'identifier des bonnes pratiques,
- de recueillir des leçons apprises et des témoignages,
- de formuler des recommandations pertinentes pouvant servir pour des actions futures.

B. Rappel des critères et questions d'évaluation

❖ Pertinence

L'intervention correspond-elle à une priorité au regard des besoins des titulaires de droits ? Les titulaires de droits étaient-ils bien définis et constituaient-ils un groupe prioritaire ? Y avait-il une correspondance entre l'objectif du projet et le problème auquel il cherche à répondre ? La conception du projet est-elle adéquate pour répondre au/x problème/s identifié/s ? En quoi le projet permet-il de corriger les disparités de genre dont sont victimes les filles et adolescentes dans la réalisation de leur droit à une éducation secondaire ?

❖ Cohérence

Les actions proposées sont-elles conformes aux politiques et stratégies de l'Etat du Sénégal ? Comment le projet a-t-il été coordonné avec d'autres interventions similaires pour promouvoir les synergies et éviter les doublons ? Quel a été le niveau de collaboration et d'harmonisation avec les services et autres organisations spécialisés dans la promotion de l'égalité et de l'équité de genre ?

❖ Efficacité

Dans quelle mesure les objectifs et les résultats prévus du projet ont-ils été atteints ? Quels sont les facteurs qui ont contribué/limité les réalisations, quels ont été les principaux leviers de changement ? L'équité entre les sexes a-t-elle été suffisamment prise en compte par rapport au(x) objectif(s) et aux résultats initialement prévus ? Quels sont les facteurs internes et externes qui ont facilité ou entravé les changements souhaités en matière de genre ? Les groupes participants sont-ils satisfaits des activités et de leurs résultats ? Les processus de suivi et d'évaluation sont-ils adéquats pour la vérification des résultats ? Quels sont les facteurs internes et externes qui ont influencé la capacité des groupes participants et des organisations partenaires locales à atteindre les objectifs prévus ? Les mesures nécessaires ont-elles été prises pour suivre de manière différenciée les progrès réalisés par les femmes et les hommes ?

❖ Efficience

Les ressources et le temps ont-ils été utilisés de la meilleure façon possible pour atteindre les résultats ? La gestion des ressources financières et matérielles est-elle adéquate et transparente ? Les ressources mises à disposition ont-elles été suffisantes pour mener à bien le projet ? Les coûts sont-ils clairement justifiés et sont-ils raisonnables ? Dans quelle mesure les activités ont-elles été mises en œuvre comme planifiées initialement ? Y a-t-il eu des retards ? Les délais de mise en œuvre des activités ont-ils été adéquats ? Quels obstacles (techniques, administratifs, financiers) ont été rencontrés ? Des ressources adéquates ont-elles été affectées à la mise en œuvre d'activités spécifiquement liées au genre ?

❖ Impact

Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la réalisation des objectifs du projet à long terme ? Quels sont les effets positifs du projet ? Le cas échéant, quels ont été les

effets négatifs du projet ? Quels changements le projet a-t-il entraîné dans la vie des participants ? Quel impact le projet a-t-il eu sur la communauté ? En quoi le projet a-t-il eu un impact sur la promotion de l'égalité et de l'équité de genre au sein de la communauté ? Quels ont été les effets du projet dans la réalisation du droit à l'éducation des filles dans la zone d'intervention ? Le programme a-t-il contribué à réduire progressivement la vulnérabilité des filles et adolescentes ?

❖ Durabilité

Existe-t-il des stratégies de durabilité pertinentes pour la continuité des actions et acquis du projet ? Quelles sont les perspectives de mise à l'échelle des modules pédagogiques expérimentés dans les 17 collèges d'intervention du projet ? Les conditions nécessaires au maintien des impacts positifs après l'achèvement du projet sont-elles réunies ? Les jeunes filles et adolescentes, continueront-elles à bénéficier des améliorations apportées par projet une fois celui-ci terminé ? Quelles sont les perspectives pour maintenir les effets générés par le projet dans le temps ? Les institutions et les dispositifs communautaires locaux sont-ils à même de pérenniser les acquis du projet ?

❖ Participation et appropriation

Dans quelle mesure les titulaires de droit ont-ils participé à l'ensemble du processus du projet ? Les femmes et les filles ont-elles été impliquées dans les activités de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du projet ? La participation égale des hommes et des femmes a-t-elle été réalisée et/ou encouragée ? Des stratégies ont-elles été conçues pour assurer la participation active des filles et des femmes ? Dans quelle mesure les collectifs participants se sont-ils appropriés les objectifs, les résultats et les activités du projet et ont-ils exercé un leadership effectif ? Les canaux de participation établis ont-ils été efficaces ? L'intervention comprend-elle des mesures spécifiques visant à responsabiliser les titulaires de droits tout au long du cycle du projet ? L'intervention comprend-elle des mesures spécifiques visant à autonomiser les participants, en particulier les jeunes filles et les femmes.

III. Démarche méthodologique

A. Approche globale

L'équipe d'évaluation a suivi une approche inclusive, sexospécifique et culturellement sensible. Des entretiens qualitatifs et quantitatifs ont été menés selon les normes culturelles de genre en utilisant un langage et des messages affinés qui respectent et correspondent au statut des participants.

L'évaluation a recueilli des données qui ont permis une analyse et une ventilation par catégorie d'acteurs. Au cours de cette étude, des précautions ont été prises pour assurer la protection des droits des répondants. Des groupes de discussion ont été organisés séparément pour les femmes et les hommes chaque fois que cela était nécessaire et possible. Les entretiens n'ont eu lieu qu'après que les informateurs aient consenti à participer à l'étude.

Particulièrement avec les enfants et adolescents, les entretiens ont été menés naturellement après avoir obtenu l'autorisation de leurs responsables pour mener les

entretiens. Une attention particulière a été accordée lors de la conception des guides d'entretien pour s'assurer que les questions soient adaptées au niveau de compréhension et à la capacité d'évaluation des situations des parties. Un effort a été fait pour mener les entretiens dans un cadre privé où seuls les enquêteurs pouvaient entendre les répondants.

La collecte de données s'est déroulée en deux étapes. D'abord, l'équipe de consultant a séjourné pendant 5 jours à Kolda pour y rencontrer le personnel de mise en œuvre du projet, les partenaires de mise en œuvre locaux et aussi les bénéficiaires aussi bien au niveau scolaire comme communautaire. La seconde phase de la collecte s'est poursuivie à Dakar pour rencontrer les acteurs au niveau national.

L'évaluation a suivi une approche centrée sur la participation et associant des techniques de recherche qualitatives pour tirer parti de points de vue respectifs des parties prenantes. L'équipe d'évaluation a examiné les informations du document de projet, le système de suivi et d'évaluation, les rapports annuels du projet, ainsi que les informations recueillies par le biais d'autres sources ouvertes. L'évaluation a utilisé des données secondaires d'ordre quantitatif provenant des rapports de projet et du système de S&E lors de son analyse et de la triangulation des résultats.

B. Outils de collecte utilisés

Des visites de terrain ont été effectuées afin de rencontrer toutes les parties prenantes du projet. Des informations quantitatives et qualitatives suffisantes et vérifiées tant auprès des partenaires que des communautés et des bénéficiaires finaux ont été collectées. Des études de cas sur les changements significatifs que le projet a produit ont été réalisées afin de documenter les bonnes pratiques ainsi que les facteurs y afférents. La collecte de données primaires, essentiellement qualitative s'est basée sur les méthodes de recherche usuelles (groupes de discussion, entretiens individuelles, observations).

- Des focus groups ont été réalisés auprès des acteurs communautaires à deux niveaux : avec les Conseils Municipaux des Enfants (CME) et clubs d'enfants, et avec les Conseils Communaux de Protection de l'Enfant (CCPE) et Conseils Villageois de Protection de l'Enfant (CVPE). A ce niveau, des guides d'entretien de groupe ont été conçus dans un premier temps, mais le consultant a dû adapter le guide d'entretien tenant compte du niveau d'implication des cibles. Ainsi, le consultant a proposé deux autres outils (Grille d'Appréciation et de Perception - GAP- et la grille Succès Echec Potentialité Opportunités-SEPO-) amenant ainsi les parties prenantes à livrer leur appréciation et leurs vécus sur les axes d'intervention du projet.
- Des entretiens individuels ont été largement effectués auprès des autres parties prenantes. Cela a concerné l'équipe de mise en œuvre du projet au niveau de Educo, FAWÉ et Enda JA, des titulaires d'obligations (autorités scolaires et administratives).

Au sortir de la phase de terrain, les enquêtes ont touché :

- ❖ Le personnel du projet ((07) :) : Enda Jeunesse Action, Educo, FAWÉ

- ❖ Les Titulaires d'obligation ((07)): IA Kolda, IEF MYF, CRFPE, Préfet MYF, Principaux des CEM de MYF, Ndorna, Sobouldé, Bourouco, Médina Mandakh,
- ❖ Les bénéficiaires porteurs de droit : 5 groupes d'élèves garçons et 5 groupes d'élèves filles, 2 CME et 2 CCPE, 2 CVPE.

C. Analyse des données

Les entretiens individuels, les entretiens de groupe ont été enregistrés avec le consentement des informateurs. Les notes des discussions ont été transcrites puis analysées par le consultant avec le soutien des assistants de recherche. Les évaluateurs ont procédé à un échantillonnage raisonné, tenant compte du temps et des ressources de la mission. L'analyse s'est opérée à plusieurs niveaux :

- une analyse thématique pour les informations issues des entretiens auprès des acteurs de mise en œuvre du projet et des autres titulaires d'obligations;
- une analyse combinant le cadre SEPO (Succès, Echecs, Potentialités et Obstacles) et la GAP (Grille d'Appréciation et de Perception) pour des données collectées auprès des titulaires de droits (groupes d'élèves, CME et Clubs d'enfant, CCPE, CVPE)

En somme, les données qualitatives collectées ont été analysées de façon itérative via une logique thématique. Les informations quantitatives relevées à travers la revue documentaire notamment les rapports de suivi des activités/indicateurs du projet ont été prises en compte pour une analyse de complétude avec les informations qualitatives. Les données ont été analysées pour déterminer :

- Si les changements prévus et effets attendus ont bien eu lieu ; Si non, pourquoi ?
- Si les activités prévues ont bien été mises en œuvre et ont contribué aux changements prévus ;
- Si les facteurs ont interagi positivement ou négativement pour l'obtention des résultats.

D. Equipe d'évaluation

L'équipe du consultant a été composée de deux évaluateurs expérimentés appuyés par deux autres assistants de recherche. Ces derniers ont été recrutés sur la base de leur connaissance du terrain et de la langue locale. Ainsi, deux binômes se sont formés afin de couvrir au maximum les cibles d'enquête.

Les 2 consultants de l'équipe clé ont animé chacun de son côté les entretiens avec les cibles au moment où l'assistant s'assurait de la prise de notes. Ces derniers ont par la suite participé à la transcription et à la synthèse des résultats devant alimenter la rédaction du présent rapport.

E. Points forts et limites de la mission

Les points forts de l'approche proposée comprennent l'utilisation de plusieurs méthodes de recherche, une combinaison d'entrevues et de groupes de discussion, la documentation et l'examen de documents. Cette approche a permis de lier les données primaires et secondaires pour fournir une meilleure compréhension du projet et de ses

réalisations. L'utilisation d'une seule matrice d'évaluation a assuré la collecte de données émanant de plusieurs acteurs pour trianguler les résultats.

Les sites de collecte enclavés et difficiles d'accès ont été le principal défi de la mission. En effet, la zone d'intervention du projet est réputée comme tel. L'évaluateur a dû consacrer un maximum d'efforts pour rencontrer les ayants droits du projet. Toutefois, avec le recul, plus de temps et de budget devraient être alloués à cette phase de terrain afin d' enrôler le maximum de participants à l'étude.

CHAPITRE 2 : DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

I. Présentation du projet

Le projet GENeREr vise à contribuer à la réalisation du droit à l'éducation au cycle moyen des filles et des adolescentes au Sénégal par l'intégration de la perspective de genre dans les mécanismes et structures de gouvernance nationale et locale qui influencent le développement et le renforcement du système éducatif et du système de protection de l'enfant. À cette fin, il est prévu de créer des espaces de collaboration ayant un impact collectif multipartite sur l'éducation des filles. Ainsi, le projet a mis en place des mécanismes de coordination au sein des collectivités territoriales pour accompagner les filles à la réalisation de leur droit à l'éducation. Globalement, il s'est agi de **contribuer à l'exercice et à la jouissance du droit à l'éducation de qualité des filles et des adolescentes au Sénégal. Ce projet est financé par le bailleur de fonds Agence Basque de Coopération au Développement.**

L'objectif spécifique du projet est de renforcer les structures et mécanismes de gouvernance nationaux et locaux pour la réalisation du droit à l'éducation secondaire des filles et des adolescentes au Sénégal.

Le projet propose 4 lignes d'action avec différents niveaux d'application territoriale : a) le résultat 1 vise à avoir un impact politique au niveau national grâce à des activités visant à améliorer l'appui des principaux acteurs de l'éducation à l'intégration de la perspective de genre dans le programme scolaire national ; b) les pratiques pédagogiques novatrices qui seront élaborées de manière participative pour intégrer la perspective de genre (résultat 2), seront mises en œuvre dans 17 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM) situés dans 11 communes du département de Médina Yoro Foulah (MYF)/région de Kolda ; c) les activités visant à renforcer la gouvernance municipale pour faciliter la réalisation du droit à l'éducation secondaire des filles et des adolescentes (résultat 3) et celles visant à améliorer la capacité d'organisation et de plaidoyer des filles et des adolescentes pour influencer leurs communautés et les gouvernements locaux (résultat 4), seront développées dans les communes de Bourouco et de Ndorna dans le département de MYF. Dans ces deux municipalités, un travail communautaire soutenu sera effectué avec les 16 villages polarisés par les 4 collèges de la zone (8 villages par commune).

II. Cadre de résultat du projet

Le projet GENeREr a été articulé autour de 4 composantes. Ainsi dans une approche GAR, les produits de l'intervention se présentent globalement ainsi.

RESULTAT 1 : *Un programme national commun a été élaboré pour l'intégration de la perspective de genre dans l'enseignement secondaire par la création d'espaces et de processus participatifs et consultatifs multipartites.*

A travers cette composante du projet, l'intervention a voulu créer des espaces de participation et de responsabilité envers la société civile sur l'intégration de la perspective du genre dans le programme de l'enseignement secondaire à travers la mise en place d'un Comité consultatif et de deux sous-comités. Des rencontres de reddition

des comptes ont été tenues au cours du cycle du projet (début, mi-parcours, fin du projet). La fonctionnalité des comités a été effective.



Photo 1 : Atelier d'élaboration des modules, Dakar

RESULTAT 2 : Renforcement des capacités et des processus participatifs de la communauté éducative en vue de l'adoption de pratiques pédagogiques novatrices et sensibles au genre dans le département de MYF.

Cette composante de l'intervention a consacré la conception des deux modules portant sur le genre, le leadership et l'entrepreneuriat. Un processus participatif et itératif a permis la réalisation de ce volet du projet. Après la conception qui a mobilisé les acteurs du projet, ceux du MEN et d'autres personnes ressources, les modules ont été validés suivies d'une formation du personnel du Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Education de Kolda. Par la suite les enseignements ont été répliqués auprès de 133 professeurs et chefs d'établissement dont 12 femmes dans les 17 CEM de la zone d'intervention. Au final, 4628 élèves dont 48% de jeunes filles ont bénéficié de renforcement de capacités en leadership, entrepreneuriat et genre.

Cette composante du projet s'est opérée en outre avec l'implication remarquable du Ministère et de ses services déconcentrés. Des missions de supervision et de suivi ont été effectives durant toute la durée de la mise en œuvre opérationnelle, auprès des enseignants et enseignantes, des élèves, des chefs d'établissement, des membres de CGE et d'APE.

RESULTAT 3

Amélioration de la fonctionnalité des mécanismes et des structures de gouvernance locale dans les municipalités de Bourouco et de Ndorna pour faciliter la réalisation du droit à l'éducation secondaire des filles et des adolescentes.

Dans ce troisième volet, l'envergure communautaire du projet est articulée à un paquet d'activités portant sur :

❖ **le renforcement des capacités des autorités locales en genre :**

- 100 conseillers municipaux (65 hommes et 35 femmes) des communes de Bourouco et de Ndorna formés sur le genre et les droits des EA ;
- 41 conseillers municipaux (20 hommes et 21 femmes) membres des commissions genre de Bourouco et de Ndorna formés sur leurs rôles et responsabilités ;
- 12 réunions trimestrielles organisées avec les membres des commissions genre des communes de Bourouco et de Ndorna (68 hommes et 58 femmes) pour discuter sur les questions liées à l'éducation des filles.

❖ **l'appui des municipalités pour l'éducation des filles et adolescentes :**

- 2 comités de coordination axés sur l'éducation des filles et des adolescentes créés à Bourouco et à Ndorna constitués par les conseillers municipaux et les membres de deux CCPE (2 garçons, 5 filles, 16 hommes et 27 femmes) ;
- 2 plans d'actions élaborés par les membres du mécanisme de coordination axé sur l'éducation des filles dans les communes de Bourouco et de Ndorna ;
- 2 réunions de suivi organisées par les membres du comité de coordination pour examiner le niveau des réalisations des plans d'actions

❖ **la mise en place et la dynamisation des Comités Villageois de Protection des enfants (CVPE) et le renforcement de leurs capacités en matière de genre**

- 16 CVPE installés par le biais d'assemblées générales regroupant 749 personnes (111 garçons, 141 filles, 151 hommes et 346 femmes) ;
- 232 membres des 16 CVPE (17 garçons, 24 filles, 86 hommes et 105 femmes) formés sur leurs rôles et responsabilités et sur le processus de mise en place des CVPE ;
- des bases de référence sur les principaux problèmes rencontrés par les EA, et en particulier ceux liés à l'éducation des filles et adolescentes dans leurs communautés disponibles auprès des 16 CVPE ;
- des plans d'action pour soutenir l'éducation des filles et adolescentes élaborés et mis en œuvre par les membres des 16 CVPE installés.

❖ **Soutien des CCPE dans la mise en place d'un système de notification, de signalement et de renvoi des soupçons ou des preuves de violations des droits de l'enfant**

- 48 point focaux (16 filles, 26 hommes et 18 femmes) installés (3 par village d'intervention) pour le signalement des cas de maltraitance d'enfants dans les 16 villages d'intervention ;
- Les points focaux formés sur leurs rôles et responsabilités et le signalement des cas de maltraitance des enfants ;

- 12 réunions bimestrielles ont été organisées dans les municipalités de Bourouco et de Ndorna pour analyser les informations sur les cas identifiés par les points focaux.
- ❖ **Appui des CVPE dans la réalisation du suivi de la régularité scolaire des EA au niveau des collèges**
 - Installation d'un mécanisme de suivi de la régularité des élèves au niveau des CEM de Bourouco, de Médina Mandakh, de Sobouldé et de Ndorna;
 - 16 réunions bimestrielles de suivi tenues pour analyser les fiches sur la fréquentation scolaire des enfants en particulier les filles et adolescentes. Ce dispositif a favorisé l'implication des CVPE dans la gestion des CEM et aussi de connaître les principaux problèmes rencontrés par les enfants ;
 - les priorités concernant le droit à l'éducation des filles et des adolescentes identifiées par les CVPE des 16 villages, et proposition à travers un document des stratégies pour améliorer l'accès à l'éducation secondaire.

RESULTAT 4

Les filles et les adolescentes des municipalités de Bourouco et de Ndorna sont organisées et plus aptes à défendre leur droit à l'éducation.

Cette quatrième composante du projet se rapporte aux bénéficiaires finaux de l'intervention. Les enfants et adolescents ont été particulièrement impliqués à travers les actions suivantes :

- ❖ **Création ou relance des Clubs d'Enfants**
 - 765 enfants dont 413 identifiés pour la mise en place des clubs au niveau des 16 villages d'intervention des communes de Bourouco et de Ndorna ;
 - 16 clubs d'enfants constitués à travers des assemblées générales organisées dans chaque village ;
 - 192 enfants dont 128 filles formés sur le fonctionnement des clubs et sur leurs rôles et responsabilités ;
 - 36 filles membres des clubs d'enfants formées sur le leadership et la communication.
- ❖ **Renforcer les capacités des organisations d'enfants pour interpellier les autorités locales en matière de droits de l'enfance, protection et genre**
 - 196 enfants membres des clubs dont 136 filles formés sur les principaux droits de l'enfant et sur le fonctionnement des collectivités territoriales ;
 - Les CME de Bourouco et de Ndorna renouvelés à travers des assemblées organisées à cet effet ;
 - 60 enfants (34 filles et 26 garçons) représentants des CME ont été formés sur leurs rôles et responsabilités.
- ❖ **Création d'un baromètre pour analyser la situation de l'éducation des enfants et des adolescentes**
 - 20 enfants (06 garçons, 14 filles) membres des CME de Bourouco et de Ndorna formés sur l'animation des groupes de discussion dans le cadre de l'élaboration du baromètre d'analyse de la situation de l'éducation FA ;

- Deux baromètres d'analyse de la situation de l'éducation des filles et des adolescentes élaborés et présentés aux autorités des communes de Bourouco et de Ndorna.

❖ Construction d'un agenda de plaidoyer

- 6 ateliers ont été tenu dans les 6 zones des communes de Bourouco et de Ndorna à travers un processus consultatif et participatif, suivant la méthodologie GoLD⁵, pour la création d'un programme de plaidoyer ;
- Deux programmes de plaidoyer élaborés et diffusés au niveau des 16 clubs d'enfants ciblés par les membres des CME ;
- Deux réunions de suivi et de la mise à jour du programme de plaidoyer organisés par les membres des CME avec les autorités municipales.

❖ A.4.5 Organisation et tenue des Journées d'interpellation

- 4 journées d'interpellation organisées : les trois premières au niveau des communes de Bourouco et de Ndorna et la dernière au niveau du département à l'occasion de la journée de l'enfants africain (16 juin) sous la houlette du Préfet
- 2 rencontres de suivi organisées par les membres des CME pour l'inclusion de l'agenda de plaidoyer par les autorités municipales.

❖ Organiser une campagne de communication dirigée par les EA sur les questions de genre et l'éducation des filles et des adolescentes

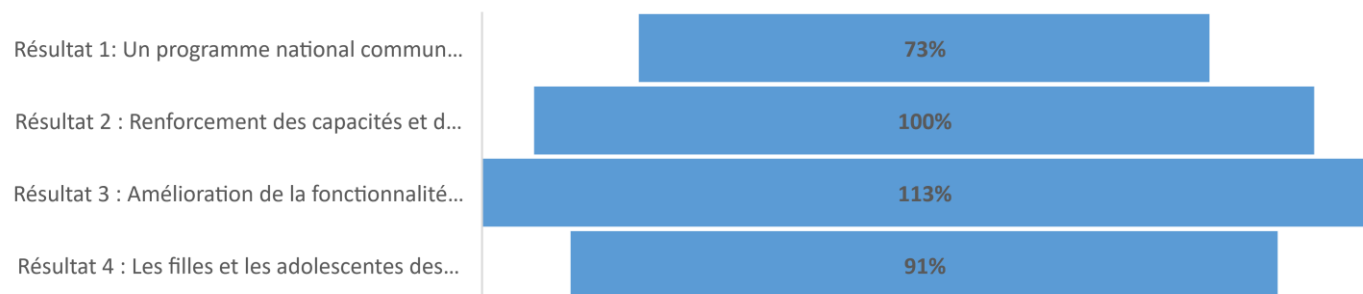
- Les membres des APE et les filles leaders (8 filles, 24 hommes et 18 femmes) formées sur les techniques de communication pour mener des activités de sensibilisation ;
- 124 rencontres d'échanges organisées sous forme de causerie pour discuter sur les questions liées à l'éducation des filles et adolescentes ;
- 64 fora organisées pour discuter sur les questions liées à l'éducation des filles et sur les difficultés que rencontrent ces dernières pour l'accès et le maintien à l'école et touchant 2918 personnes (400 garçons, 633 filles, 805 hommes et 1080 femmes)

III. Niveaux de réalisation des activités

Globalement, le niveau d'exécution des activités prévues est de 94%. Sur le plan quantitatif, l'efficacité de la mise en œuvre est notée au maximum dans 2 des 4 volets de l'intervention. Par contre, les activités du résultat 1, avec 73% de taux d'exécution ont relativement moins respecté la planification initiale. Cela s'explique par le fait que les activités surtout celles nécessitant la participation d'acteurs n'ont pu se dérouler normalement dans le contexte de restrictions liées au COVID.

⁵ La méthodologie GOLD est une méthodologie de bonne gouvernance intégrée qui sert à définir les besoins des communautés locales. Elle a été utilisée pour analyser la situation de l'éducation des filles et des adolescentes pour définir le programme de plaidoyer (résultat 4).

Niveau d'exécution des activités selon les volets du projet



Toutefois, ces activités ont fait l'objet de réaménagement et l'action s'est déroulée autrement avec même un effet supérieur selon le personnel du projet. Quant aux activités communautaires, les résultats sont plus que satisfaisants dans la mesure où non seulement toutes les activités prévues pour le résultat 3 ont été menées, certaines comme celle portant sur les causeries villageoises ou même celle relative avec la capacitation des élus locaux, ont dépassé les prévisions.

IV. Principaux défis confrontés par l'intervention du projet

La mise en œuvre du projet a été certainement confronté à des défis manifestes. Ils ont été de nature diverse et traduisent ainsi le cadre de risques que le pilotage a surmonté. Ainsi, l'analyse sommative a permis d'identifier les goulots d'étranglement qui, chacun aurait pu annihiler la réalisation des résultats escomptés. Ils sont ainsi ressortis : COVID19, Genre et promotion de l'égalité des sexes dans la mise en œuvre, Elections territoriales de 2022.

✓ Analyse des choix méthodologiques opérés face au contexte de COVID19

Face au contexte de COVID19 qui a sévi dans le monde juste après le début du projet, les partenaires à l'instar de toutes les organisations de développement ont eu à adapter la stratégie globale de fonctionnement. Notamment pour une intervention qui devait nécessiter l'implication de diverses parties, le respect de la planification semblait à priori illusoire compte tenu des mesures restrictives et surtout de l'urgence dictée par la riposte. Face à cette situation, le projet a dans un premier temps observé un moment de gel des activités, et de facto un retard de six mois a été constaté par rapport à la durée du projet et les activités n'ont pu reprendre qu'au mois de février 2021. Ce retard dans planification a induit une rallonge de la durée de trois mois jusqu'en septembre 2022. Malgré cette rallonge, les 24 mois prévus initialement n'ont pu se mener. Cela traduit alors la mesure des délais au cours du déroulement du projet.

« Et nous nous sommes rendu compte que la réorientation était beaucoup plus productive parce que ces partenaires qui devaient aller rencontrer le Ministère pour nous, finalement c'est nous même qui sommes allés faire une réunion-bilan au Ministère. L'activité qui a remplacé celle avec les partenaires était beaucoup plus productive pour nous que le premier schéma ».

Extrait Entretien avec Chargé de projet FAWÉ

En outre, du côté de FAWÉ, les restrictions liées à la COVID ont annihilé le déroulement de certaines activités telles que les rencontres avec les PTF qui devaient porter le

plaidoyer auprès du MEN. En lieu et place, le personnel a lui-même mené l'activité après la reprise. Ce changement a été, selon l'équipe de Fawe plus judicieux et plus pertinent que ce qui était prévu au départ.

✓ **Stéréotypes liés au genre et promotion de l'égalité des sexes**

Dans cette zone enclavée de MYF, la dimension « égalité des sexes » dans l'éducation secondaire a resté un écueil de taille comme l'a indiqué l'étude de milieu réalisé en amont de l'intervention. A cet effet, le projet a su intégrer la dimension genre à tous les niveaux de son déploiement. Sur ce point, le GENeREr a adéquatement intervenu si bien que toutes les activités ont mis l'accent sur la présence des deux sexes et même plus orientée vers le sexe féminin (notamment pour ce qui des activités des résultats 3 et 4) comme peuvent en attester les feuilles d'émargement ou de présence lors des activités du projet : une nette différenciation du sexe est toujours observée.

Par ailleurs, l'intervention peut prétendre à déconstruire les stéréotypes et croyances à l'origine de discrimination liées au genre dans l'éducation. Le but ultime est d'encourager une évolution des mentalités en milieu scolaire comme en milieu communautaire pour qu'ils valorisent les adolescentes et adolescents en tant qu'actrices et acteurs de droit. En outre, les capacitations destinées à tous les acteurs ont également voulu promouvoir le libre choix et la capacité de prise de décision éclairée des parents et des filles dans leur droit à l'éducation.

Ce qui est aussi important à noter est qu'une bonne partie des bénéficiaires des formations est composée de femmes et jeunes. Le renforcement de ces actrices et acteurs permet ainsi au projet de se ravir d'un extrant probant dans la promotion du maintien des adolescentes à l'école et le renforcement de la capacité de décision de ces groupes vulnérables.

Au demeurant, la notion de « genre » est toujours sujette à des interrogations ou même parfois de rejet systématique. Les acteurs de mise en œuvre ont pour la plupart souhaité une meilleure adaptation des termes et des contenus aux réalités locales.

« Pour vous dire même dans la phase de formation des enseignants certains se sont dits que les occidentaux sont venus nous imposer leur histoire d'homosexualité. Vous voyez un peu la stigmatisation. Automatiquement, en plein séminaire on a vraiment clarifié les choses. C'était difficile mais on a éclairé la lanterne parce qu'il y a deux ou trois enseignants qui ont parlé de ça. On a dit attention, vous vous trompez, nous ne sommes pas venus pour ça, le projet est là et voilà les modules, ne passez pas à côté de l'essentiel. Et d'ailleurs prenez le temps de vous approprier en détail le contenu, vous verrez qu'il n'y a rien qui touche à l'homosexualité. Là c'était un peu un écueil mais heureusement on l'a surmonté ».

Extrait discours Entretien CRFPE

✓ **Elections territoriales de 2022**

Initialement prévues en 2020, les élections qui marquent le renouvellement du mandat des autorités territoriales se sont finalement tenues le 22 janvier 2022. Pour un projet qui poursuivait une finalité quant à l'engagement des élus municipaux à appuyer la réalisation du droit à l'éducation, le plaidoyer est souvent planifié en fin de

l'intervention. Pour le cas présent, il était un moment d'incertitudes où mêmes les agendas des autorités principalement concernées ne s'y collaient pas. Encore qu'après élections, les pouvoirs locaux ont été renouvelés surtout à Ndorna où la quasi-totalité des élus en sont à leur premier mandat, à 4 mois de l'échéance initiale du projet. Ces changements ont ainsi bouleversé une grande partie des acquis puisque les anciennes équipes avaient bénéficié de plusieurs actions de capacitation lors des interventions antérieures de EJA et Educo. Face à ce défi, certaines activités du résultats 3 ont dû être reprises pour le compte des nouvelles équipes municipales pour leur permettre porter pleinement le processus de changement escompté. Cela a été possible grâce à la flexibilité de l'intervention qui a vu procéder à un réaménagement des ressources pour s'adapter à l'atteinte des résultats.

CHAPITRE 3 : ANALYSE DE LA PERCEPTION DES ACTEURS

❖ *Enoncé du chapitre*

Cette partie du rapport analyse les informations collectées auprès des parties prenantes en termes de perception sur le projet. A travers leurs expériences communes, leurs vécus ont été recueillis permettant ainsi de dresser les tendances de performance de l'intervention. Ces acteurs ont été globalement répartis en trois catégories : i. les titulaires de responsabilités regroupant l'ensemble des autorités et acteurs communautaires (dans les deux communes d'intervention s'agissant des CCPE, CVPE) et des instigateurs du projet (Educo, FAWÉ et Enda JA) ; ii. les porteurs d'obligations représentant l'Etat et ses services déconcentrés, et iii. les ayant droits constitués par les enfants et adolescents regroupés dans les CME et club d'enfants mais aussi ceux inscrits dans les établissements bénéficiaires.

I. Acteurs titulaires de responsabilités

A. Les acteurs de mise en œuvre :

❖ Mise en relation

La mise en œuvre du projet s'est opérée dans le cadre d'un partenariat tripartite qui a impliqué Educo, Enda Jeunesse Action et FAWÉ-Sénégal. Si les deux premières organisations ont la particularité commune d'avoir un ancrage territorial dans la région de Kolda et particulièrement dans le département de Médina Yoro Foulah, FAWÉ a apporté une touche supra et son expertise dans le domaine de l'éducation a été à même de porter les aspects conceptuels et stratégiques de l'intervention.

Ainsi, Educo et FAWÉ ont déjà été partenaires sur une intervention dans le département de MYF qui portait sur la même thématique. Dans une dynamique de continuité, une étude a été réalisée sur la protection de l'enfant et sur l'éducation en identifiant l'ampleur des enjeux et constatant les défis liés au maintien des jeunes filles dans le cycle moyen dans la zone. C'est ainsi que ces trois partenaires se sont pertinemment retrouvés pour porter l'ambition de propulser des changements de paradigmes en faveur du maintien des adolescentes à l'école.

❖ Répartition des rôles

Au regard des expertises cumulées, la pertinence du cadre de partenariat mis en place est traduite par une répartition des rôles plus que réaliste.

FAWÉ dispose d'une bonne maîtrise des questions institutionnelles liées à l'éducation. L'organisation a pris en charge le déroulement des composante 1 et 2 projets portant respectivement sur l'intégration de la perspective de genre dans l'enseignement secondaire et le renforcement des capacités et des processus participatifs de la communauté éducative en vue de l'adoption de pratiques pédagogiques novatrices. Les activités ayant trait à ces deux composantes ont été réalisées pour la plupart à Dakar avec les partenaires techniques.

Enda JA a, du reste, une certaine notoriété dans la zone aussi bien auprès des collectivités locales comme des communautés. EJA a ainsi piloté les lignes d'actions 3

et 4 sur les questions de capacitation des collectivités locales et mécanismes de protection.

Educo a été tête de file et n'a pas eu à dérouler des activités opérationnelles. L'ONG a assuré par ce fait les tâches de coordination et de suivi.

Les trois organisations se sont retrouvées dans le comité de pilotage qui a joué un rôle de planification et d'anticipation. De manière générale, la coordination du projet s'est bien tenue. Les acteurs ont à l'unanimité magnifié la nature des relations.

L'une des caractéristiques majeures du projet GENERER est de se prémunir d'un cadre de partenariat multipartite et qui en sus est composé de structures diverses de par leurs expertises. Ce qui peut dénoter, à priori des contraintes d'harmonisation entre les différentes entités. Dans cette tâche d'analyse du cadre de partenariat, force est de voir dans quelle mesure la coordination est optimale.

De prime abord, l'option du projet de mettre en place des chargés de projets et ou points focaux au sein pour chaque organisation permet de faciliter d'une part la coordination opérationnelle des activités de terrain et d'autre part la remontée de l'information vers le comité de pilotage est garantie. Cette approche du management du projet constitue ainsi un élément d'efficacité notoire de l'intervention.

Par ailleurs, sur le plan institutionnel, l'implication des services techniques de l'Etat par le biais de la Direction de l'Enseignement Moyenne Secondaire Générale (DEMSG) et de la Cellule Genre du Ministère permet à la mise en œuvre de s'adosser sur une institution régalienne qui plus est maître d'œuvre de l'enseignement dans toute l'étendue du territoire national et de la prise en compte du genre dans les établissements. Ainsi, le portage institutionnel, l'expertise des agents de l'Etat mis en contribution viennent bonifier la performance du projet.

Sur le plan opérationnel, la mise en œuvre du projet ne souffre pas de contraintes majeures dans la coordination des actions. Une bonne articulation a été trouvée. Sur ce, le comité de pilotage a joué un rôle central de coordination et d'anticipation de telle sorte que la planification n'en a guère souffert. Cependant, un certain nombre de défis sont notés et ne manquent d'influer sur l'atteinte des résultats. Ces derniers sont relatifs à l'intégration des villages voisins non impliqués dans le projet afin d'assurer un maillage complet des territoires communaux.

❖ **Apprentissages mutuels**

Par ailleurs, pour chacun des partenaires, GENERER a été une opportunité d'apprendre des autres et de renchérir leur organisation. Ils ont tous souligné avoir beaucoup appris du partenariat. Du côté de FAWÉ par exemple, les responsables ont témoigné acquérir plus de rigueur dans toutes leurs démarches surtout, dans la gestion de l'argent, dans la gestion des activités. En effet, il ressort même que la planification et la préparation minutieuse des activités ont été indexées en bonnes pratiques et inculquées désormais.

« Et on corrige toutes les imperfections des documents que l'activité proposée contenait. C'est d'abord ça, ça veut dire qu'on n'allait jamais devant les gens sans avoir préparé minutieusement l'activité qu'on leur présente, sans l'avoir validée. On a appris la rigueur avec ça. Dans les TDR, il faut préciser tous les contours, tout ce qu'on veut faire et tout ce qu'on doit faire. Et on a appris aussi à collaborer ». **Extrait Entretien Equipe FAWÉ**

« Quand nous devions aller au Ministère faire la réunion bilan, ils n'étaient pas concernés, c'est une activité du FAWÉ. En réunion, nous avons décidé d'impliquer EJA et Educo et de présenter le bilan de tout le projet et ce que nous avons fait. On a appris à collaborer et à coopérer dans ce projet, on a appris à écouter le partenaire, on a appris à respecter son point de vue comme eux aussi ils respectaient les nôtres. Et on a appris à être beaucoup plus rigoureux dans nos démarches ».

Extrait Entretien Equipe FAWÉ

B. Les acteurs communautaires

Par ailleurs, les acteurs titulaires de responsabilité au niveau communautaire se sont prononcés. En prélude aux observations à ce niveau de l'intervention, il sied de rappeler que le projet est parti de la situation initiale où les dispositifs de protection des enfants demeuraient presque inexistants ou en pleine léthargie. En outre, il convenait de noter que la faible fonctionnalité de structures telles que les comités villageois de protection de l'enfance (CVPE) et les comités communaux de protection de l'enfance (CCPE) rendait difficile la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection de l'enfance en termes de promotion, de prévention ou de prise en charge.

Ainsi, avec le projet, ces organes sont désormais fonctionnels au niveau communal comme villageois. Même si GENeREr s'est appesanti sur une première intervention de Enda et de Educo dans la thématique de la protection de l'enfant dans la zone, le projet porte le mérite de redynamiser les mécanismes de protection et ou de les mettre en place dans certaines localités où jusque-là aucune entité ne prenait en charge la question.

Ainsi, les organes communautaires (CCPE et CVPE) se sont également prononcés en magnifiant l'intervention. Selon ces acteurs, le projet leur a fait prendre conscience de l'importance du maintien des filles à l'école. Un changement de mentalité est manifestement constaté dans toute la zone et à tous les niveaux.

D'abord, à l'échelle de la Commune, les collectivités territoriales bénéficiaires du projet ont toutes les deux dans leur organigrammes institutionnels une commission du Genre et de la protection de l'enfant. La formation reçue du projet a permis d'outiller les élus locaux en compétences sur l'identification, le référencement, en plus de mener des actions de promotion du droit à l'éducation des filles. A Ndorna, la Mairie a même installé une boîte à idée dans ses locaux afin de promouvoir une gouvernance inclusive. Dans cette collectivité, d'après le Maire, la problématique de l'implication des enfants et celle du maintien des filles au secondaire sont même inscrites dans l'orientation du budget communal de 2023 et lors des débats, la présence d'une adolescente membre du CME était même notée.



Photo 2: Formation des membres des commissions (genre, éducation, protection et membres CCPE) sur les droits des enfants et le genre à NDORNA

Au niveau des CVPE, en dépit de l'enclavement des localités, ces compétences s'y retrouvent. Ces acteurs communautaires à la base sont motivés à garantir à leurs enfants un environnement propice à leur meilleur devenir. Dans ces communautés, très rares sont désormais les cas de mariage précoce. Un chef de village rencontré à Bourouco affirmait même qu'il consentait à laisser continuer ses filles jusqu'à l'Université.

Un principal de CEM rencontré a confirmé ceci : *« l'intervention du projet est vraiment un acquis. Un changement de comportement est noté chez les enfants aussi bien que chez les parents parce qu'il y a de moins en moins des abandons d'autant plus que les enfants parviennent à s'exprimer quand leurs droits sont mis à terre ».*

Dans le village de Sarre Modou dans la Commune de Ndorna, un exemple illustratif d'inclusion a été observé au moment de tenir le focus group avec le CVPE, deux enfants inscrits à l'école élémentaire ont été conviés. Ces derniers faisant parti du CVPE se sont exprimé aisément en faveur de l'appui du projet à la conscientisation de leurs parents.

II. Acteurs titulaires d'obligation

Les acteurs du milieu scolaire s'identifient à travers l'IA et la CRFPE de Kolda, l'IEF de MYF, les principaux de CEM, les enseignants.

D'abord au niveau régional, les autorités de l'IA comme ceux du CRFPE ont une appréciation positive du projet. Des propos recueillis, il se dégage une nette appropriation de l'intervention. En effet, ces acteurs ont vu en GENeRer une occasion de faire valoir leur mission régalienne.

Dans le cadre de la formation initiale, les acteurs reconnaissent quand même qu'il y a souvent des thématiques qui recoupent d'avec celles développées par le projet. En effet, l'éducation inclusive pour ceux qui sont en situation de handicap en est une illustration.

Hormis cela, il y a également des thématiques transversales comme l'éducation inclusive, le genre, la protection de l'enfance, etc. Ainsi, les modules du projet viendraient corroborer avec la formation des enseignants qui consisterait selon un inspecteur interviewé à montrer à l'instituteur comment tenir une classe, comment dérouler une leçon. Cette congruence entre l'intervention et les missions de l'inspection d'académie explique de fait l'aisance dans l'action des formateurs.

Toutefois, ces acteurs en milieu scolaire ont noté que le projet n'est pas le seul qui intervient dans ce secteur. Au niveau de l'IEF, l'autorité a tenu à harmoniser les interventions des partenaires en zone de prédilection. Au niveau régional, l'IA est consciente qu'il faille rationaliser les efforts. Des projets sont en cours afin de passer à l'élaboration de projet académique qui devrait décliner tous les besoins et les priorités. Ceci permettra d'assurer une meilleure cohérence et un alignement des partenaires. Au demeurant, l'intervention de GENeRer, selon les acteurs comporte certaines spécificités, comme en attestent les propos recueillis auprès d'un formateur ayant intervenu dans le projet.

« Avec l'USAID par exemple, nous avons suivi la formation mais disons que les modules sont kilométriques, il y a beaucoup à donner. Alors qu'avec GENeRer, ils se sont focalisés sur le genre et sincèrement la démarche était très simple avec la notion d'élaboration progressive avec laquelle on a essayé de travailler avec les chefs d'établissement. GENeRer était plus pragmatique ». **Extrait Entretien Formateur CRFPE**

Outre ce pragmatisme qu'a fait montre le projet, les acteurs ont également souligné l'effectivité des allocations destinées aux professeurs. Ainsi, malgré un retard constaté à un moment donné du fait de la période de grève des enseignants, le projet a veillé promptement aux divers versements. Ce qui a davantage motivé bon nombre d'acteurs, au moment où d'autres interventions peinent dès fois à honorer leur part.

Par contre, la motivation et l'engagement ne sont pas partout notés. Il y a dans certains établissements où même si le suivi rapproché des autorités scolaires a permis de faire réaliser les activités d'enseignement, il n'en demeure pas moins que le chef d'établissement ou les enseignants ont moins collaboré au risque de flétrir la performance du projet dans ces établissements concernés. Comme l'a rapporté un formateur : *« il y a eu certes un petit peu de laxisme si je puis dire alors que dans l'autre CEM il y avait de l'engagement notamment par le principal et ça c'est très important l'engagement du principal mais également des collègues. Mais pour le second CEM, c'est vrai qu'ils ont quasiment fait tous les modules mais ils pouvaient mieux faire ».*

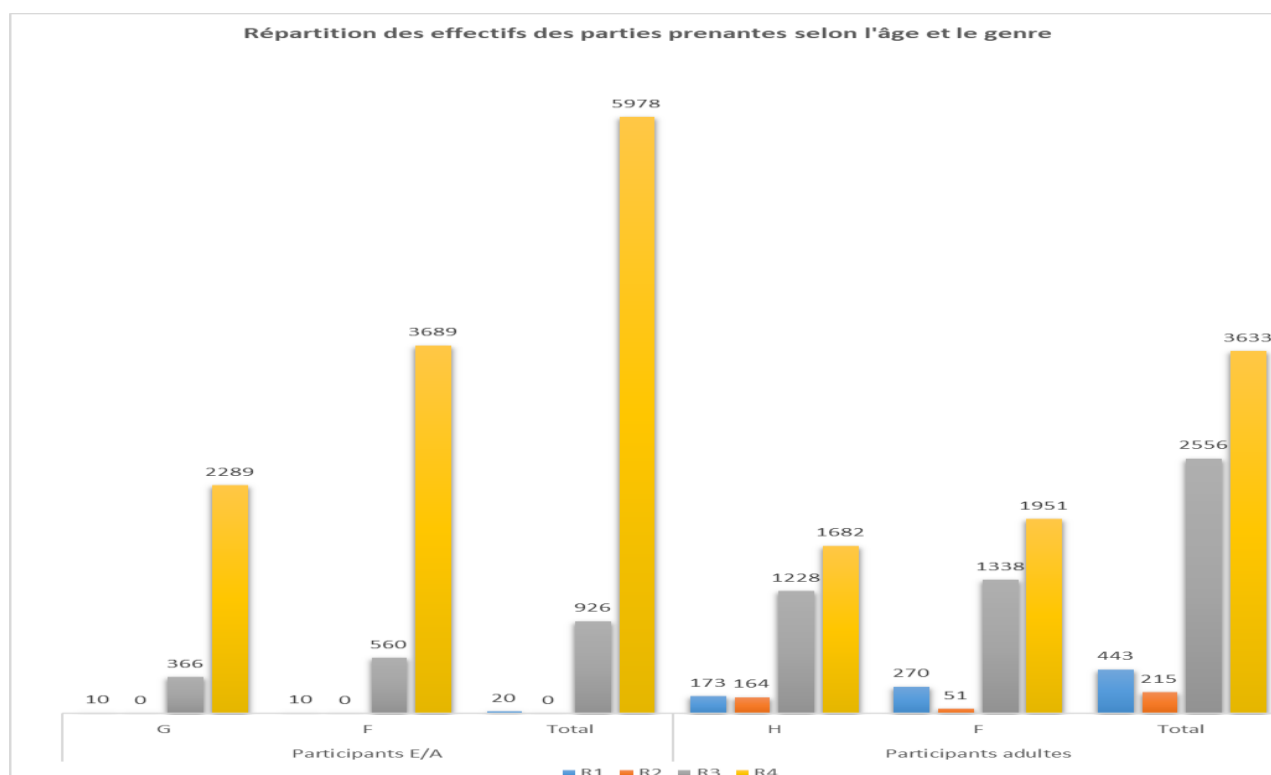
D'un côté, pour ce qui des formateurs, de l'IA ou encore de l'IEF, l'engagement a été sans faille puisqu'il arrivait même que ceux-là contribuent de leurs propres chefs, cela n'a pas été unanimement noté chez les acteurs au sein des écoles. Par ailleurs, ces velléités de démotivation sont en partie causées par l'insuffisance des manuels. En effet, ce manquement a été soulevé par plus d'un acteur. Le même formateur faisait

remarquer que lors de ses visites de suivi, les professeurs réclamaient souvent plus de manuels et il arrivait que les apprenants se mettaient à trois pour pouvoir suivre. Un principal de CEM abondait dans ce sens en affirmant ceci : « *par rapport aux cahiers, j'avoue que l'on a eu des soucis parce que la première dotation reçue était inférieure au nombre d'élèves. Alors comme c'était urgent et qu'il fallait terminer le 15 mai. J'ai proposé à mes enseignants de couper le cahier en deux parties pour tous les élèves soient servis. On m'avait promis une seconde dotation qui n'est jamais venue* ».

Pourtant de l'avis du personnel du projet, les cahiers ont été bien acheminés au niveau de l'IEF. Les acteurs à ce niveau ont ainsi avancé que le temps très court entre le démarrage des apprentissages et la fin du projet n'a pas permis de déployer l'ensemble des outils.

III. Acteurs titulaires de droits

Au regard de l'implication des parties prenantes selon l'âge ou le genre, les données de suivi révèlent diverses tendances.



Le graphique ci-contre montre que la participation des acteurs est assez diversifiée. Il se dégage que les activités du résultat 4 ont beaucoup plus enrôlé d'effectifs, avec celles du résultat 3. Ceci se comprend du fait que « défendre leur droit à l'éducation » ou encore « amélioration de la fonctionnalité des mécanismes et des structures de gouvernance locale dans les zones d'intervention » ne peuvent s'opérer sans l'implication et la participation des communautés.

« Nous les élèves on avait organisé des causeries au sein de la communauté et on y a convié nos parents, nos camarades qui ont abandonné l'école et on les a sensibilisés sur le maintien des filles à l'école ». **Adolescente CEM Ndorna**

Selon l'âge, la participation des Enfants et/ou Adolescents (E/A) dans la mise en œuvre du projet est notoire : un effectif de 5978 ont participé à la réalisation du Résultat 4 dont 62% de filles. Il faut tout de même noter que le déploiement des activités du R1 à priori devant regrouper des adultes, a observé une participation juvénile (10 garçons et 10 filles) particulièrement lors du hackathon. Cette activité a réuni en outre des acteurs du gouvernement et de la société civile.

De manière générale, la mise en œuvre du projet a enregistré la participation de 13 902 individus. Les E/A représentent 50% des acteurs répartis entre 62% de filles et 38% de garçons.

Ainsi, il s'avère que leur participation à l'action de GENeREr leur est très significative. En rencontrant les membres des CME, clubs de jeunes, ils témoignent avec assurance leur maturité dans la réalisation du droit à l'éducation des filles jusqu'au plus haut niveau. Selon les enfants, cette maturité est d'abord passée par une prise de conscience nouvelle sur les causes d'abandon (grossesse ou mariage précoces, pauvreté, stéréotypes liées au genre, préjugés socio-culturelles...) et puis leur volonté commune à porter le plaidoyer. En guise d'illustration ces quelques verbatims reflètent le nouvel état d'esprit des EA qui se dégage :

« Le projet a beaucoup amélioré nos vies parce que cette année il y'en a pas de filles qui ont abandonné l'école ni qui sont tombées enceintes. »

« Nous les élèves on avait organisé des causeries et on y a convié nos parents, nos camarades qui ont abandonné l'école et on les a sensibilisés sur ça. »

"C'est grâce à EDUCO que tous cela a été réglé parce qu'avant EDUCO ce n'était pas comme ça. Mais depuis qu'EDUCO est là, les choses commencent à avancer petit à petit ».

« On doit dire aux parents l'importance de la scolarisation des filles et leurs dire qu'elles doivent aller à l'école et ne doivent pas abandonner l'école ».

« Avant EDUCO nos parents ne savaient pas l'importance de maintenir les filles et celles-ci abandonnaient facilement l'école et tombaient plus en grossesse. Mais depuis qu'EDUCO est là on nous a sensibilisé sur ça et les filles comprennent mieux ».

« La situation est différente parce que dès fois tu entres dans une classe tu trouves que le responsable de classe est une fille et l'adjoint un garçon. »

Témoignages de jeunes filles (élèves, membres de CME, club d'enfant)

Au-delà de la prise de conscience des adolescentes sur leur devenir, les garçons également ont montré une certaine adhérence aux idéaux promu par le projet, comme en attestent certaines déclarations phares de leur part.

« Il faut protéger les filles, bien les entretenir, les laisser apprendre et éviter les mariages précoces. »

« Il faut sensibiliser les parents pour qu'ils aident les élèves à apprendre davantage. »

Témoignages de jeunes garçons (élèves)

Par ailleurs, les élèves fréquentant les écoles ayant bénéficié d'infrastructures ont formulé leur satisfecit dans ce volet du projet. Selon eux, le projet a encore une fois impacter sur la réalisation de leur droit à l'éducation. En effet, en investissant sur la construction de classes ou à travers l'installation d'adduction d'eau, l'incidence sur le bien être des ayants droit est forte. Et ceci est manifestement témoigné par les élèves.

« Avant le projet, on puisait l'eau depuis le village pour venir à cinq cents mètres minimum. Depuis qu'on a construit, qu'on a clôturer jusque-là on n'avait pas d'eau, il y'a un forage qui est là mais il est en panne depuis des années. Il y'a un voisin qui a un puit derrière mais il faut traverser la route et c'est très dangereux. Donc lorsque nous avons eu de l'eau ici ça a été vraiment un grand plaisir pour tout le monde et pour nous les élèves et les parents d'élèves et toute la population » Jeune fille élève CEM Sobouldé.

Nonobstant cette perception des résultats du projet, il est important de noter qu'il existe une nette différence entre les sites de concentration et les autres. En effet, la notoriété du projet et des partenaires, les inductions produites sont plus perceptibles là où le projet a combiné activités communautaires et capacitation en milieu scolaire. Selon le genre, il est constaté que le niveau d'engagement est quand même plus prononcé chez les filles que chez les garçons.

En plus, les cibles du projet ont eu à exposer un certain nombre de besoins non encore satisfaits. Sous forme de souhaits, les E/A et les acteurs scolaires n'ont manqué de les exprimer en les rapportant au manque criant d'équipements (tables bancs, salle de classes, électricité, bloc administratif, salle informatique et internet, etc.).



Photo 3: Renouveau du CME de BOUROUCO

Chapitre 4: RESULTATS DE L'EVALUATION

I. La perception globale des acteurs

La Grille d'Appréciation et de Perceptions qui a été utilisée lors de l'évaluation nous montre manifestement une appréciation à la fois quantitative et qualitative des critères de performance du projet. Cette notation a été effectuée à partir du degré de satisfaction des populations bénéficiaires du programme. La grille ne s'est pas limitée aux appréciations globales des composantes. Elle a aussi permis de dégager les effets positifs et négatifs qui sont des perceptions qualitatives ainsi que quelques recommandations. Ainsi pour chaque critère, un certain nombre de questions a été posé au groupe d'auditeurs qui à travers des échanges et discussions, ont apprécié leur degré de satisfaction par rapport à l'intervention du projet. Les chiffres qui sont avancés ne sont que des indices sur une échelle de zéro (0) à dix (10) qui illustre le degré de satisfaction estimé par le groupe d'évaluateurs de manière consensuelle.

Parallèlement à cet exercice, un processus participatif d'analyse des forces, faiblesses et perspectives a été déroulé avec l'ensemble des parties prenantes de l'évaluation. Ce qui a permis de révéler pour chaque catégorie d'acteurs ses perceptions par rapport aux succès et limites du projet.

A. Pour les partenaires techniques

Les entretiens auprès de l'IA, du CRFPE, d'ENDA JA et d'EDUCO ont permis de déceler ces forces suivantes du projet GENeREr :

- ✓ la formation des formateurs, le suivi et les descentes techniques pour chaque activité ;
- ✓ l'apport du projet sur la formation continue des enseignants au CRFPE ;
- ✓ la cohérence entre thèmes de formation et besoins des communautés ;
- ✓ l'approche pragmatique lors du déroulement des activités du projet ;
- ✓ la bonne implication dans la coordination des activités avec les rôles et responsabilités qui sont bien définis ;
- ✓ l'approche multisectorielle et l'implication de la communauté et des acteurs de l'Education ;
- ✓ la bonne collaboration avec les collectivités territoriales et la communauté dans le changement de perception sur la scolarisation des filles ;
- ✓ la redynamisation des CME ;
- ✓ le rapprochement de la communauté à l'école avec une implication des parents sur l'Education des enfants ;

En termes de faiblesses, il a été noté :

- le contexte social et religieux de certains villages ;
- les problèmes de logistiques pour bien dérouler les activités ;
- le déficit d'outils d'accompagnement dans la formation ;
- les moyens financiers insuffisants ou limités pour couvrir toutes les activités ;
- La faible implication de l'IA dans le reste du processus du projet ;
- la non implication du conseil départemental ;
- le changement d'équipes municipales après les élections ;
- l'affectation de certains professeurs déjà formés ;

- le manque de logistiques pour acheminer les matériels didactiques ;
- l'absence de participation des acteurs de l'Education du département de MYF à l'élaboration du projet au niveau national ;

B. Pour les Collectivités Territoriales

Après les rencontres avec les mairies et les CCPE, plusieurs facteurs de succès du projet GENeREr ont été déclinés. Il s'agit entre autres :

- ✓ des formations et sensibilisations déroulées auprès de la communauté ;
- ✓ de la mise en œuvre des CVPE et CCPE par le projet ;
- ✓ du renforcement du dispositif de protection des enfants et du maintien des filles à l'école ;
- ✓ de la mise en place d'une boîte à idées « EDUCO » à la mairie de Ndorna ;
- ✓ du travail effectué sur la lutte contre les mariages et grossesses précoces ;
- ✓ de l'engagement et de l'implication des collectivités territoriales dans la scolarisation des filles (des vélos pour les élèves aux villages lointains avec la mairie de Ndorna par exemple).

Selon ces mêmes acteurs, le projet aurait connu quelques limites lors de sa mise en œuvre. En effet, il s'agit principalement du nombre de villages couverts (pas tous les villages des communes concernées) ainsi que de la durée de mise en œuvre du projet qui selon eux reste assez courte.

C. Pour les Communautés (CVPE, CME)

Selon les CVPE et les CME, le projet GENeREr aurait eu comme principales forces lors de sa mise en œuvre. Il s'agit à cet effet :

- de l'union des forces communautaires ;
- des déclarations des enfants à la naissance ;
- de l'augmentation de la présence des enfants dans les dispositifs et les instances de décisions ;
- de la prise de conscience suscitée par le projet en ce qui concerne l'importance de l'éducation ;
- la sensibilisation sur les méfaits des mariages et grossesses précoces ;
- la création des CVPE avec le projet ;

Concernant les limites du projet, les acteurs communautaires ont manifestement souligné :

- ✓ Les Malentendus notés parfois dans les prises de décisions ou dans les niveaux de responsabilités ;
- ✓ l'éloignement des lieux de réunions par rapport aux villages ;
- ✓ les difficultés parfois de faire passer les messages pendant les sensibilisations ;
- ✓ l'insuffisance des moyens financiers pour les activités du CME.

D. Pour les acteurs du milieu scolaire

Les rencontres effectuées lors des visites auprès des CEM ont permis aux professeurs et autres acteurs de saluer :

- ✓ l'implication des enfants dans le projet ;

- ✓ la connaissance et l'appropriation des thèmes de formation (entrepreneuriat, leadership, genre) et aussi la réussite scolaire ainsi que la capacité de travailler en groupe des enfants ;
- ✓ les actes de sensibilisations (CME et clubs d'enfants) et la prise de conscience collective de l'importance de la scolarisation des filles (parents et la communauté ;
- ✓ le plaidoyer pour l'allègement des tâches ménagères aux filles ;
- ✓ les Points d'eau et kits scolaires dans les CEM Ndorna et Sobouldé ;
- ✓ l'amélioration des actions pour le maintien des filles à l'école ;
- ✓ la responsabilisation des filles dans les classes et le fait qu'elles postulent dans le gouvernement scolaire;
- ✓ la réduction des mariages et grossesses précoces et de l'abandon scolaire.

En termes de limites et / ou de faiblesses, les auditeurs du milieu scolaire ont précisé que l'avènement du COVID 19 et des grèves d'enseignants a impacté sur la durée du projet. A cela s'ajoute l'ambiguïté du concept de genre ainsi que les modules vastes et difficiles à épuiser dans le temps qui était imparti. Le problème de la distance de certains villages et des CEM pour bien organiser les formations et sensibilisations a été aussi noté par ces acteurs du milieu scolaire.

E. Pour les enfants et adolescents

Les enfants et adolescents rencontrés lors des visites au niveau des CEM ont permis de recueillir leurs perceptions par rapport au projet. En effet, beaucoup d'informations sur les facteurs de succès du projet sont ressorties de ces discussions. Ces jeunes estiment le projet très bénéfique pour leurs épanouissements et salue la pertinence de la structuration des comités des enfants qui leur permet aujourd'hui une meilleure connaissance des droits des enfants. En outre, la réduction du taux d'abandon des jeunes filles à l'école ces dernières années ont été rattaché aux activités du projet par ces adolescents et enfants. Autrement dit, cette catégorie d'acteurs dans sa quasi-totalité a souligné les résultats obtenus en matière de maintien des filles à l'école à travers l'intervention du projet qui a contribué à :

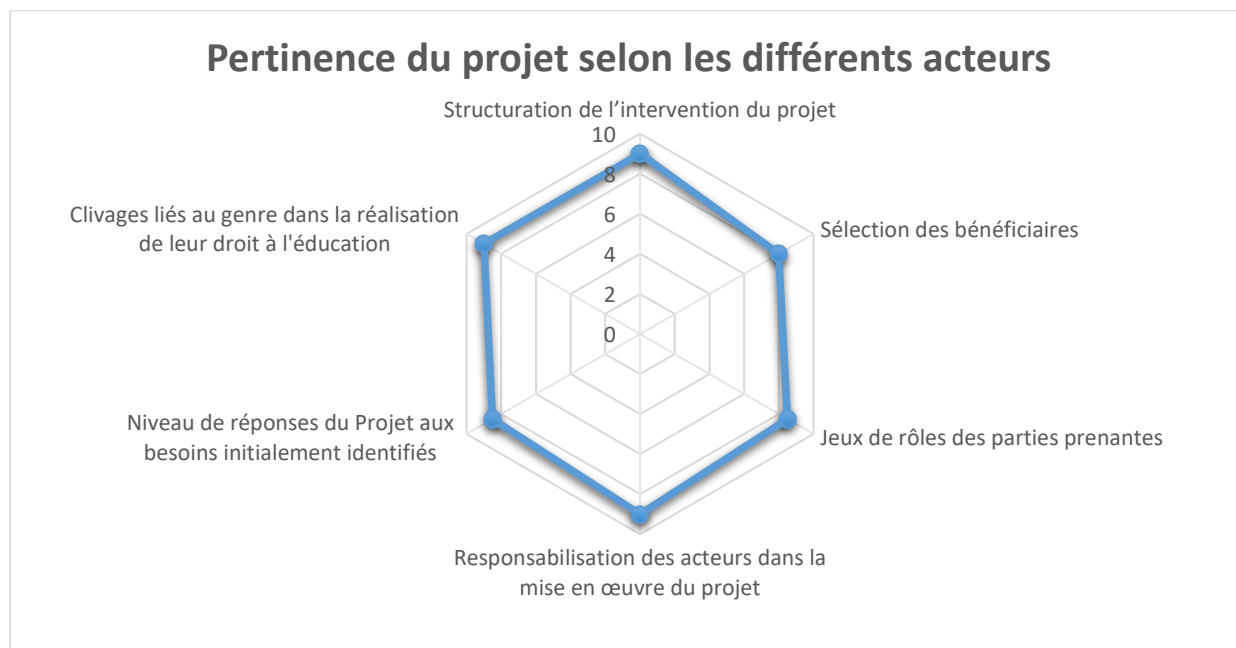
- La réduction des mariages forcés et grossesses précoces
- La sensibilisation et la formation sur l'utilisation des réseaux sociaux.
- Une meilleure compréhension de droit de l'enfant, de leadership par les enfants.
- Un processus de changements de comportement chez les enfants et les parents
- Des Causeries, sensibilisations et VAD effectués par les enfants.
- Une bonne maîtrise des thématiques liées à la lutte contre les VBG, les Mariages Précoces et grossesses.

II. La pertinence du projet

La pertinence du projet GENeRer a été jugée avec les parties prenantes à travers la cohérence des actions avec les besoins identifiés. A cela, s'ajoutent les relations partenariales qui ont lié les différentes parties prenantes.

Le niveau d'adhérence des objectifs déclinés et des résultats attendus a aussi fait l'objet de l'évaluation de ce projet. La pertinence de la qualité des activités de renforcement

institutionnel n'a pas fait l'objet de doute auprès de la cible enquêtée. En effet, les bénéficiaires estiment que les réponses apportées par le projet ont été en adéquation avec les besoins initialement identifiés. Par exemple le travail d'intégration des enfants ne fréquentant pas l'école est un fait qui a été salué par l'ensemble des cibles rencontrées, de même que l'appui à la formation et à l'accès aux métiers. Parallèlement l'organisation d'audience foraine pour les enfants n'ayant pas d'extraits et la dotation en matériels didactiques sont autant d'actions que le projet a mis en œuvre pour solutionner la problématique locale relative au droit à l'éducation, particulièrement chez les jeunes filles dans le cycle moyen. Les autorités locales et les acteurs de l'éducation ont souligné la pertinence du choix de la cible principale du projet. A travers, l'utilisation de la Grille d'Appréciation et de perception, six (6) questions majeures ont permis de jauger la pertinence du projet GENeREr avec les différents auditeurs. Il s'agit de la structuration de l'intervention, du processus de sélection des bénéficiaires, des jeux de rôles des parties prenantes, de la responsabilisation des acteurs dans la mise en œuvre du projet, du niveau de réponses du projet aux besoins initialement identifiés et des clivages liés au genre dans la réalisation du droit à l'éducation.



Source : Grille d'analyse et de perception pour l'évaluation du projet GENeREr / Décembre 2022

A. Structuration de l'intervention du projet

Cette question a été notée à 9/10 par les auditeurs lors des ateliers de l'évaluation. Ce qui démontre un niveau de satisfaction équivalent 90% en ce qui concerne la charpente d'intervention du projet. En effet, les bénéficiaires ont apprécié plusieurs aspects montrant la pertinence d'avoir misé sur une dynamique participative et inclusive. En termes de forces et de réussites, il a été souligné par les bénéficiaires que la mise en place des différents comités qui sont fonctionnels et durables a été l'un des facteurs de succès de GENeREr. Autrement dit, les membres de ces mêmes comités admettent avoir bien été formés ce qui leur permet aujourd'hui d'assurer une bonne transmission de l'information auprès des populations. Ce qui a conduit un changement de comportement

notoire des populations villageoises cibles surtout en matière de genre, de relations Parents - enfants et de maintien des filles à l'école.

Parallèlement quelques faiblesses ont été notées à ce niveau. Il s'agit spécifiquement de l'absence de rapports et de compte rendus des différentes activités de la part des comités et de la non généralisation des activités du projet dans tous les villages des communes concernées (seuls quelques villages sont concernés par le projet).

B. Le processus de sélection des bénéficiaires

En termes de sélection des bénéficiaires, les acteurs interrogés lors de cette évaluation ont donné la note de 8/10 soit un taux de satisfaction de 80%. Ils ont en outre reconnu à l'unanimité que le processus de sélection est resté très transparent. En effet, les parties prenantes ont été invitées et responsabilisées lors de la mise en place des comités et du déroulement des activités. La pertinence du choix des bénéficiaires est d'autant plus appréciée dans la mesure où la zone d'intervention du projet était traditionnellement encrée dans une dynamique où la problématique de la scolarisation des filles était marquée par les mariages et grossesses précoces. Les activités de sensibilisation auprès de la cible élargie (parents et communautés) ont effectivement permis d'obtenir des résultats probants. Les formations déroulées auprès de la cible directe de ce projet dans le cadre du genre, du leadership et de l'entrepreneuriat ont aussi permis de renforcer l'envi et la motivation des jeunes filles de rester à l'école.

La seule contrainte notée à ce niveau est relative au nombre limité de villages concernés par le projet. Il aurait été plus pertinent selon les auditeurs d'impliquer l'ensemble des villages des communes concernées afin de toucher plus de bénéficiaires.

C. Jeux de rôles des parties prenantes

Le projet GENeRer a initié dès sa conception et sa présentation auprès des communautés un jeu de rôle assez dynamique qui a impulsé chez les parties prenantes un engouement sur la question de l'exercice et de la jouissance du droit à l'éducation de qualité des filles et des adolescentes au Sénégal. En effet, les auditeurs n'ont pas manqué de reconnaître que dès le début de la mise en œuvre du projet tous les acteurs ont clairement perçu leurs rôles et responsabilités, aussi bien auprès des adultes que des enfants. C'est pourquoi, cette rubrique a été notée 8,5 / 10 soit 85 % de taux de satisfaction des bénéficiaires du projet. La seule faiblesse notée à ce niveau est relative à l'absence de rapports et de compte rendus des différentes activités de la part des comités.

D. Responsabilisation des acteurs dans la mise en œuvre du projet

Les groupes d'auditeurs ont fortement apprécié le processus de responsabilisation des acteurs dans l'exécution du projet. En effet, une notation de 9/10 a été faite, ce qui signifie un taux de satisfaction 90% sur cette rubrique. En d'autres termes, les auditeurs ont admis que lors de la mise en œuvre de GENeRer, chaque acteur ou groupe d'acteurs a été accompagné afin de mieux comprendre son rôle et ses responsabilités. Les comités ont bénéficié de formation et de renforcement de capacités pour mieux accompagner le changement de comportement des populations. Même s'ils ont admis que le suivi des

comités par rapport à l'archivage des actions et activités a fait défaut. Il n'en demeure pas moins que le projet a su manager l'ensemble des parties prenantes pour une implication et une responsabilité totale dans la mise en œuvre des actions du projet. Notons aussi que la faible implication du conseil départemental a été aussi décriée par l'ensemble des acteurs.

E. Les réponses du Projet par rapport aux besoins initialement identifiés

Pour cette question, les acteurs ont tous prétendu que le projet GENeREr a apporté des réponses adéquates aux besoins identifiés qui étaient relatifs au renforcement des capacités et des processus participatifs de la communauté éducative pour l'adoption de pratiques pédagogiques innovatrices et sensibles au genre dans le département de MYF, notamment dans les communes de Ndorna et de Bourouco avec une plus grande capacité d'incidence des filles et adolescents en faveur de leur droit à l'éducation secondaire. A cette rubrique, la note de 8,5/10 a été attribuée soit 85% de niveau de satisfaction des auditeurs. Il a aussi été magnifié par les différents groupes, le fait d'avoir procédé à l'intégration aussi des enfants ne fréquentant pas l'école, l'appui à la formation et à l'accès aux métiers ainsi que l'organisation d'audience foraine pour les enfants n'ayant pas d'extraits. De plus la dotation en matériels didactiques a eu un effet très positif dans la mise en œuvre des activités du projet.

F. Clivages liés au genre dans la réalisation du droit à l'éducation des filles et adolescentes

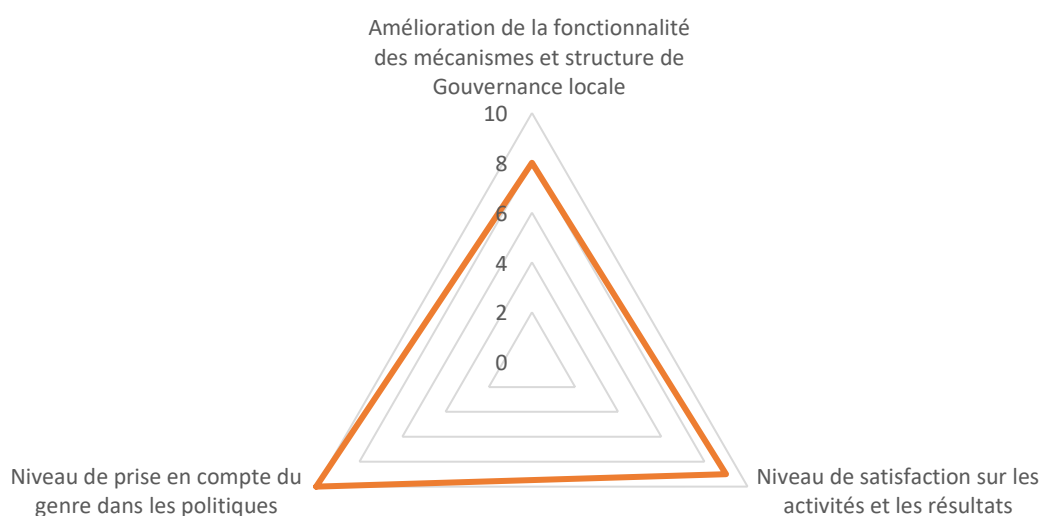
En termes de réduction des clivages liés au genre dans la réalisation du droit à l'éducation des filles et adolescentes, les parties prenantes ont fortement appréciées la démarche adoptée par le projet pour contribuer à leurs réductions dans la zone concernée. Autrement dit, les auditeurs ont reconnu que les sensibilisations ont fortement contribué à réduire les clivages liés au genre et que les filles et adolescentes s'affirment mieux aujourd'hui dans les instances avec notamment la mise en place du CME. Ce qui fait que l'on assiste aussi à plus de prise de responsabilité des jeunes filles dans les écoles avec par exemple certaines qui deviennent responsables de classe dans les CEM ; un fait qui était assez rare il y a quelques années.

L'appréciation de ce critère est estimée à 90% de satisfaction selon les groupes constitués lors de l'évaluation.

III. La cohérence du projet

En termes d'évaluation de la cohérence du projet, trois questions majeures ont fait l'objet d'appréciation des groupes d'acteurs qui étaient constitués à effet. Il s'agit de l'amélioration de la fonctionnalité des mécanismes et structures de Gouvernance locale, du niveau de satisfaction sur les activités et les résultats et du niveau de prise en compte du genre dans les politiques locales. Ces sous critères ont respectivement étaient évalués à 8/10, 9/10 et 10/10. Ce qui reflète un niveau d'appréciation de 80 % sur la contribution du projet à l'amélioration de la fonctionnalité des mécanismes ainsi que sur la structuration de la Gouvernance locale. Ensuite, un taux de 90% de satisfaction qui est enregistré sur les activités et les résultats indus par le projet. Et enfin, en ce qui concerne la prise en compte du genre dans les politiques locales, les auditeurs estiment être satisfait à 100% car le projet a impulsé, dans les deux municipalités bénéficiaires, une dynamique constructive autour des questions liées au genre.

Cohérence du projet selon les acteurs



Source : Grille d'analyse et de perception pour l'évaluation du projet GENeRer / Décembre 2022

A. Amélioration de la fonctionnalité des mécanismes et structures de Gouvernance locale

L'intervention du projet GENeRer a contribué, selon les participants à l'exercice d'évaluation finale, à l'amélioration des relations entre les institutions. En effet, il a été signifié que le projet aurait faciliter les relations entre les mairies et les comités des enfants. Ceci s'explique à travers les sélections d'élus pour faire partie des comités et la création du conseil municipal des enfants qui aujourd'hui joue un rôle prépondérant dans les deux communes bénéficiaires du projet.

De plus les activités de sensibilisation et de responsabilisation des acteurs auraient permis de renforcer les relations entre les municipalités et les villages concernés par l'intervention.

Les seules faiblesses notées sont relatives aux problèmes de respect des plans d'actions des comités, d'où la nécessité selon eux de mettre en place un dispositif de suivi pour une meilleure mise en œuvre de ces derniers plans.

B. Niveau de satisfaction sur les activités et les résultats

Les participants à l'évaluation finale du projet estiment qu'en termes de succès du projet, le niveau de satisfaction en rapport avec les activités déroulées et les résultats atteints est resté sans équivoque. En effet, le projet a permis aux parents d'avoir une meilleure connaissance du droit de l'Enfant, de réduire les violences et maltraitements des enfants ainsi que le taux d'abandon des jeunes filles. Les faiblesses notées dans ce sous critère sont relatives au suivi lors des remontés de l'information sur des cas spécifiques et le manque d'appui sur la gestion de ces mêmes cas selon les auditeurs.

C. La prise en compte du genre dans les politiques locales

C'est le sous critère qui a le plus été apprécié par les participants à l'évaluation, qui disent être totalement satisfaits des résultats du projet par rapport à son implication dans la prise en compte du genre dans les politiques locales. En effet, il est noté dans les deux (2) communes bénéficiaires ont une bonne connaissance des aspects liés à l'égalité et à l'intégration du genre dans les instances de décision. Nous remarquons aussi la présence des femmes dans le Conseil Municipal avec une meilleure acceptation de tout un chacun. Il a même été créé dans ces municipalités des commissions Genre et des commissions de protection de l'enfant. La seule suggestion qui a été signifiée par les parties prenantes à ce niveau, c'est de pouvoir organiser des forums de sensibilisation au niveau des villages non touchés par le projet, pour une meilleure prise en charge de la question.

IV. Efficacité et Efficience du projet

A. Efficacité du Projet

L'importance que les parties prenantes ont accordé à la sensibilisation et aux actions du projet GENeREr est liée à son articulation aux préoccupations essentielles et immédiates des communautés : droit à l'éducation, scolarisation des filles et adolescentes, prise en compte du genre à l'école et dans les instances de décisions locales. Bien que les participants reconnaissent que ces éléments étaient des besoins implicites avant la mise en œuvre du projet, c'est-à-dire non décrits à travers leurs lignes directrices en matière de développement, ils ont malgré tout considéré que l'on ne peut négliger le fait que le projet ait contribué considérablement aux changements des comportements. Il faut cependant noter avec les groupes que les composantes formations techniques, info ? sensibilisation, et recherche action ont eu des effets et résultats combinés d'où l'efficacité probante du projet. Il a aussi été reconnu que les résultats ne pouvaient être si importants sans le déroulement correct de la composante appui institutionnel (équipements, logistique, ...) qui en constitue le support. Par ailleurs, le résultat concret noté est, sans nulle doute, la participation à l'amélioration de la gouvernance locale en matière de droit des filles et adolescentes et de l'intégration du genre dans les instances de décision.

En termes d'efficacité, nous pouvons aussi noter la productivité des canaux de participation à travers la formation et l'information des acteurs pour chaque activité. Ce qui a conduit à une bonne compréhension des échelles de participation de chaque acteur lors de la mise en œuvre du projet. Les premiers effets du projet GENeREr sur les populations tournent autour de l'amélioration de la participation citoyenne et surtout féminine dans les actions et stratégies de développement communautaire. Aujourd'hui, les filles et adolescentes au niveau communal et scolaire sont spécifiquement et automatiquement associées à toutes les activités communautaires. Ces dernières à travers l'organisation de plusieurs activités de sensibilisation, de plaidoyer en leur faveur ont renforcé leur position et leur statut dans la société. Leurs comités et structures sont plus structurés et bénéficient de plus de considération aussi bien par les femmes, les filles et adolescentes elles-mêmes que par les autres sous-groupes masculins. La

dimension participative est devenue une réalité communautaire à travers la création des espaces d'auto développement que sont les CME et CVPE.

Par ailleurs, le projet a eu à développer chez les enfants des compétences en leadership, entrepreneuriat et genre par le biais de ces activités déroulées avec les acteurs scolaires. Ces dernières ont non seulement augmenté les niveaux de connaissances générales mais surtout ont servi de base et de support aux autres composantes (sensibilisation, participation aux affaires de la commune). Ce processus de renforcement a également favorisé l'acquisition de compétences locales en termes de gestion organisationnelle avec comme conséquence majeure une meilleure prise en charge de la problématique de la scolarisation des filles. En outre, les effets sont aussi visibles dans les mécanismes de gestion des conflits au sein des familles. Il est reconnu par tous que les acquis du projet en termes de gestion interne des conflits ont de manière significative réduit les différends entre parents et enfants qui portaient essentiellement sur les mariages et grossesses précoces atteintes à la scolarisation des filles et adolescentes.

En marge de ces changements observés au niveau communautaire, l'efficacité du projet est également perçue en milieu scolaire où le déploiement de l'intervention dans ses deux premières composantes a induit des effets positifs aussi bien sur les élèves garçons et filles que sur les enseignant-es. Les enseignant-es ont acquis de leur côté des compétences autres et sont les premiers à constater les résultats de l'intervention chez les apprenants.

« Après avoir dérouler ces modules, nous avons senti qu'il y'a eu un changement chez les élèves sur la compréhension de certains concepts et voir même le comportement à l'école. Peut-être que c'est le comportement à la maison qui n'a pas changé mais il y'a eu de petits changements durant ces périodes et je souhaiterais vraiment que cela dure ».

Extrait discours Enseignant CEM NDORNA

« Les changements que moi j'ai remarqué dans mes trois classes que j'ai, c'est que dans les deux, les responsables sont des filles. Les tâches que les élèves se divisent par exemples à l'école, tu remarques que les tâches que font les garçons impliquent aussi les filles et vice-versa ils se les partagent ».

Extrait discours CEM Sobouldé

*« Je suis le coordonnateur du gouvernement scolaire je devais passais dans toutes les classes pour avoir les noms des responsables de classes, des délégués, des adjoints qui devaient représenter les élèves classe dans la formation du gouvernement scolaire. Ce que j'ai constaté c'est que ce sont les filles qui ont plus de volonté que les garçons d'être représentant de la classe. C'est un exemple qu'on peut considérer parmi tant d'autres ». **CEM Sobouldé***

- Pour les élèves on peut noter entre autres effets : la participation des élèves surtout les filles dans l'animation du cours ;
- L'implication des garçons dans les activités scolaires de nettoyage et de balayage traditionnellement réservées aux filles. Un garçon dit « accepter maintenant de laver la vaisselle à la maison » ;
- Les filles et les garçons travaillent ensemble sans distinction de sexe ;
- La confiance en soi des élèves surtout chez les filles.

La leçon principale retenue, comme l'ont indiqué les acteurs lors de l'évaluation des modules faite par le projet, est que la mise en œuvre a permis de corriger certaines croyances sexospécifiques dont les filles sont souvent victimes au niveau de l'enseignement moyen.

B. Efficience du projet

L'amélioration des capacités d'organisation locale et le renforcement des capacités ainsi que les processus participatifs de la communauté éducative pour l'adoption de pratiques pédagogiques innovatrices et sensibles au genre montrent nettement la suffisance des ressources dégagées lors de la mise en œuvre du projet. La disponibilité des ressources a su impulser une meilleure conduite des activités et actions notamment par une plus grande participation des différents sous-groupes. Autrement, la compréhension des rôles au sein des instances, les compétences partagées en conduite de sensibilisation, l'élaboration participative de plans d'actions par les comités constituent les principaux effets de l'efficience du projet GENeREr. Ces changements ont permis à ces comités de mieux se structurer et d'être plus légitimes. L'engouement suscité durant les deux dernières années par ces organisations est une preuve de leur plus grande crédibilité ainsi que des moyens mobilisés pour la mise en œuvre des activités du projet.

Par ailleurs, la création d'activités villageoises nouvelles et le renforcement de celles traditionnelles à travers des sessions de formation au niveau scolaire et des actions de sensibilisation au niveau communautaire constituent l'un des effets marquants de l'efficience du projet. En outre, la mise en place des CME et CVPE qui constituent des lieux de concertation communautaire et de promotion de l'auto développement, a permis d'institutionnaliser l'implication du genre dans la planification et la programmation des actions de développement entreprises au niveau des communautés. Ainsi, par un appui institutionnel et un développement de la communication communautaire, le projet a boosté les initiatives en matière de lutte contre la déperdition scolaire des filles et adolescentes. Les instances sont devenues une base de programmation, de planification et d'identification de stratégies endogènes et un espace d'auto promotion, de leadership et d'application des principes de genre. La création de commissions au sein des municipalités et les différents financements injectés dans les villages ont contribué au fonctionnement des instances et des actions initiées par le projet.

L'ensemble de ces investissements a eu des effets qui commencent à transformer les communautés, leurs structures et le milieu dans sa globalité en matière de capacitation et d'incidence des filles et adolescences en faveur de leur droit à l'éducation secondaire.

V. Impact et durabilité du projet

A. Impact du projet

L'impact, étant généralement une situation nouvelle issue de l'ensemble des effets, nous montre les profonds bouleversements que le programme a engendré dans la zone. Nous pouvons entrevoir l'impact du projet GENeREr à trois (3) échelles différentes.

✓ A l'échelle des Communautés

La mobilisation et la solidarité sociale autour de la problématique du maintien des filles et adolescente a été l'un des impacts majeurs induit par le projet. Elles se manifestent sous plusieurs formes mais sont toutes fortement liées à la mise en place des CVPE et des CME. Parallèlement, les programmes de formation en leadership, entrepreneuriat et genre déroulés auprès des élèves auront un impact réel et direct dans la vie de ces personnes. De plus la conséquence des nombreuses sensibilisations effectuées dans le cadre du projet a initié un processus de changement sociétal au sein des communautés et des villages touchés par le projet. Les mécanismes de règlement des conflits ont amélioré l'intégration sociale et la tolérance entre groupe notamment entre garçons et filles en milieu scolaire et en dehors de ces mêmes espaces d'apprentissage. Ainsi, les communautés de Ndorna et de Bourouco, par le biais de ce projet, ont pu enclencher un processus de développement social participatif et inclusif. Ainsi, la structure sociale hiérarchique traditionnelle, jadis contraignante pour certains sous-groupes notamment les jeunes filles et les femmes, se modifie progressivement pour peut-être dans les années à venir donner une communauté plus homogène et plus intégrée.

Notons aussi que l'impact sur les communautés se fait plus ressentir dans la structuration des comités et de leurs mécanismes de fonctionnement ainsi que de la prise en compte de la dimension dans les processus de gouvernance locale.

✓ A l'échelle des institutions locales

L'implication et le positionnement des femmes et ceux des jeunes filles dans la gestion locale, la notoriété grandissante des comités montrent à quel point le projet a contribué à faire émerger une démocratie locale. Bien que l'on note une faible implication des comités dans certaines instances locales de décision locales (conseil municipal en particulier) nous remarquons une certaine émergence du leadership féminin dans la communauté.

Les différents comités sont devenus des cadres d'expression et de délibérations acceptés aussi bien en milieu scolaire que dans la communauté. C'est cette légitimité accrue qui en a fait des structures locales attractives et crédibles avec une forte adhésion aux principes organisationnels et aux valeurs communautaires.

✓ A l'échelle du milieu scolaire

Le programme a contribué à promouvoir une dynamique endogène dans la promotion de la scolarisation des filles à travers l'impulsion d'une dynamique organisationnelle au sein des communautés. En effet, les activités de formation de capacitation et d'appui organisationnel ont pu réunir dans la même philosophie plusieurs catégories d'acteurs afin de renforcer l'adhérence des filles et adolescentes à l'école. Les villages impliqués dans ce projet partagent aujourd'hui la même vision sur les questions relatives aux mariages et grossesses précoces malgré la différence de niveaux notée entre eux. Cet impact est cependant limité par la faiblesse des échanges d'avec les autres villages non concernés par le projet et se situant dans les mêmes espaces communaux. Ceci amoindrit les effets de capitalisation et la diffusion des valeurs et expériences au niveau de toute la zone d'intervention du projet. C'est cette insuffisante jonction entre villages qui est à l'origine de la faiblesse de la portée du projet dans le département de MYF. En outre, la faiblesse des comités en stratégies de réseautage et de partnership avec les services techniques locaux et départementaux pourrait aussi limiter les effets du projet dans le territoire départemental.

B. Durabilité des effets du projet

La facilité avec laquelle les bénéficiaires ont identifié les acquis du projet est un indicateur de la bonne appréciation des différentes composantes déroulées durant ces trois dernières années. En plus, le montage institutionnel du projet, même s'il fait l'objet de quelques observations allant dans le sens de l'améliorer, n'a nulle part été remis en question. Ce qui a surtout été apprécié c'était la concertation érigée en règle de gestion et le partage des responsabilités entre partenaires. Les acquis de ce projet pour les communautés bénéficiaires restent caractérisés par un savoir et un savoir être développés à travers la formation et la communication pour le changement des comportements. En d'autres termes, l'appui à la mise en place des comités est le point d'entrée pour pratiquement tout le projet et est le déclencheur de tout le processus participatif. Ainsi, c'est avec ce processus de renforcement des élèves et de conscientisation de la communauté que l'on a pu mettre en place un renforcement organisationnel et à cet effet, développer des compétences au niveau des populations locales, améliorer la scolarisation des jeunes par la connaissance des enjeux y afférents et faire émerger ainsi le leadership féminin. En termes d'acquis, l'on peut considérer que le projet a su développer une dynamique communautaire et une approche participative et responsabilisant autour de la problématique. Aujourd'hui, la durabilité des acquis est sans contestation avec les stratégies de pérennisation des actions initiées qui ont permis selon les parties prenantes une bonne maîtrise des connaissances acquises, l'appropriation des questions de genre et de maintien des filles à l'école.

VI. Participation et approbation du projet

L'exercice d'évaluation a révélé que les principaux atouts du projet reposaient sur la participation communautaire ainsi que celle des différentes parties prenantes. D'ailleurs, en termes de succès, l'on peut citer :

- le partenariat responsabilisant qui est basé sur le partage des responsabilités, des rôles, des décisions et des informations. En effet, la particularité du projet réside

dans le fait que le partenariat établi et liant les parties prenantes est basé sur un consensus autour des actions à réaliser, de la méthodologie de travail et surtout autour des modalités de gestion, de planification, de suivi et d'évaluation des projets. Il s'agit donc d'un partenariat tripartite direct entre les partenaires techniques (EDUCO, FAWÉ et ENDA JEUNESSE), les acteurs du milieu scolaire et les membres des communautés impliquées dans le projet. A cet effet, chacun acceptant de jouer un rôle bien déterminé. C'est ce qui justifie l'absence de conflits entre les partenaires de mise en œuvre du projet

- la vision claire basée sur le renforcement des capacités des élèves et de leurs memberships afin de les rendre apte à prendre en charge leur propre développement social. La justesse de cette option se vérifie par les importantes transformations organisationnelles, sociales voire même psychologiques (confiance en soi). En d'autres termes, l'appui institutionnel et technique développé à travers les différents volets du programme de formation a permis de renforcer la logique interne d'un développement des enfants et des communautés devenues plus solidaires et plus durables dans la transcendance des intérêts particuliers.
- la création d'espaces d'échanges, de dialogues d'info sensibilisation que constituent les comités a fait des communes des lieux de promotion de la démocratie locale, du genre et de l'auto développement. En effet, ces comités ont permis aux communes de ne plus être seulement des milieux à problème mais également des lieux d'élaboration de propositions de stratégie de développement et d'équité.
- l'émergence du leadership féminin a réellement fait évoluer le statut de la fille à l'école et de la femme en général dans cette zone assez traditionnaliste. Elle a permis une nette progression de l'approche Genre. Autrement dit, la mise en place des CME et l'amélioration de l'implication des femmes dans les sphères de décision a contribué à redéfinir le rôle de la fille et de la femme dans la société et a aussi confirmé sa participation effective dans les actions de développement. Ceci a été rendu possible grâce aux différents thèmes de sensibilisation initiés dans le projet et aussi aux formations et renforcement des capacités subites par les élèves. Les conséquences de cette nouvelle donne peuvent être doublement perçues :
 - les filles et adolescentes ont une plus grande conscience de leurs légitimités à l'école et de leurs capacités de contribution au développement socioéconomique
 - la société a aussi radicalement changé la perception qu'elle a toujours eue sur la fille rurale confinée depuis longtemps dans les tâches de reproduction familiales (tâches ménagères, entretien, éducation et soins des enfants...)

CHAPITRE 5 : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

I. Conclusion

Le montage du projet et les éléments accompagnant sa mise en œuvre (équipements) ont été des avantages non négligeables dans l'essor du projet. Ils ont modernisé le système de gestion de la problématique de la scolarisation des filles au niveau des instances (écoles, mairies, communautés) ainsi que le fonctionnement même de ces dernières.

Somme toute, il est montré que le projet est resté fortement structuré car ses principales forces ont reposé dans leurs majorités sur des capacités renforcées et une vision améliorée dans la planification, la conduite et la gestion des activités de manière participative et inclusive.

Les résultats de l'évaluation sont assez clairs quant à la mise en œuvre du projet et des effets qu'il a induit au sein des communautés.

Sur la pertinence de l'intervention, il s'avère que le projet le projet GENeREr a apporté des réponses adéquates aux besoins identifiés qui étaient relatifs au renforcement de capacités et des processus participatifs de la communauté éducative pour l'adoption de pratiques pédagogiques innovatrices et sensibles au genre dans le département de MYF. Les parties prenantes ont fortement apprécié la démarche adoptée par le projet pour contribuer à la réduction des clivages liés au genre et que les filles et adolescentes s'affirment mieux aujourd'hui dans les instances en milieu scolaire comme communautaire.

Les premiers effets du projet GENeREr sur les populations tournent autour de l'amélioration de la participation citoyenne et surtout féminine dans les actions et stratégies de développement communautaire. Aujourd'hui, les filles et adolescentes au niveau communal et scolaire sont spécifiquement et automatiquement associées à toutes les activités communautaires et en milieu scolaire, les clivages liés au genre sont révolus. En termes de perspectives, chaque catégorie d'acteurs s'est prononcée en donnant des avis et recommandations.

❖ Les partenaires techniques (EDUCO, IA, CRFPE, ENDA JA) recommandent :

- ✓ la reproduction des modules afin de toucher plus de CEM et d'IEF
- ✓ la régulation des interventions en fonction des ONG et l'identification des zones en besoins urgents
- ✓ la création de clubs GENeREr
- ✓ l'étalement du projet dans les autres IEF de l'Académie
- ✓ la confection de supports multimédias dans les séances de formation
- ✓ la pérennisation à travers la capacitation surtout des chefs d'établissement ainsi que des organisations communautaires (CCPE, CVPE, CME, GIE, etc.)
- ✓ la mise en place d'une équipe technique régionale avec un cahier de charges pour chaque acteur
- ✓ les compléments d'activités pour l'extension du projet
- ✓ l'installation des commissions d'adolescents et de femmes pour le suivi et évaluation des activités

- ✓ la gestion des problèmes d'organisation et de répartition financière pour couvrir les activités
- ✓ la révision de la répartition des fonds alloués aux acteurs du comité de pilotage et aux activités déroulées
- ✓ l'implication des deux (02) autres bras techniques de l'IA (CAOSP, IME)
 - ❖ Les collectivités territoriales à travers les mairies et les CCPE suggèrent :
 - ✓ L'élargissement des phases du projet en cooptant aussi plus de membres dans les commissions dans toute la commune (Ndorna)
 - ✓ La redynamisation des actions de formations avec l'implication des parents pour plus d'effets
 - ✓ Le renforcement de capacités sur la gestion du CCPE et du CVPE
 - ❖ Pour les communautés, les suggestions faites vont vers des sujets assez pratiques qui ne relèvent pas forcément du champ d'action du projet. Toutefois, nous pouvons noter qu'il a été demandé :
 - ✓ de renforcer l'employabilité des jeunes
 - ✓ d'ériger des murs de clôture et de faciliter l'accès à l'eau et à l'électricité dans les écoles (Saré Moudou, Ndorna)
 - ✓ de former encore plus de populations et d'élargir les séances de sensibilisations
 - ✓ de renforcer les moyens de transport pour faciliter le travail (sensibilisations, réunions, rencontres, etc.)
 - ✓ d'appuyer financièrement les comités pour la continuité des idées du projet
 - ✓ de former certains membres des comités sur les techniques de sensibilisation
 - ✓ de mettre à disposition des communautés des documents de supports pour faciliter les séances de sensibilisations
 - ✓ d'ériger une bibliothèque pour le CEM de Ndorna
 - ❖ Pour les acteurs du milieu scolaire, il faudra :
 - ✓ inclure les thèmes de formation dans le programme scolaire
 - ✓ pérenniser les acquis du projet en motivant les professeurs
 - ✓ mettre en place de clubs GENeREr
 - ✓ élargir la formation des enseignants (MYF zone de départ)
 - ✓ remettre des attestations pour accréditer les formateurs et les formés dans la communauté
 - ✓ motiver les élèves par des journées d'excellence (kits scolaires aux meilleurs élèves de l'année)
 - ✓ équiper les cantines scolaires et doter de moyens de locomotion à certains élèves pour les maintenir à l'école en réduisant les effets négatifs de la distance villages-collèges sur les performances scolaires

II. Recommandations

En fonction des suggestions des acteurs, trois axes de recommandations peuvent être retenues après cette évaluation finale du projet GENeREr. Il s'agit du renforcement du cadre de partenariat, de la mise en place d'un dispositif de suivi évaluation participatif des acquis du projet et du renforcement de la communication autour des résultats et acquis.

A. Recommandation relative au renforcement du cadre de partenariat

La mise en place d'un **cadre partenarial élargi** permettrait au Projet GENeREr de fixer de manière durable ces acquis pour une meilleure prise en charge de la problématique de la scolarisation des filles ainsi que des besoins en formation des jeunes filles et adolescentes. Cette stratégie s'inscrirait dans une perspective d'implication des différents acteurs mais aussi des associations de jeunes afin de mieux booster les actions et opérations d'identification des enjeux communautaires. Autrement dit, il s'agit d'élaborer par un processus inclusif, un plan d'orientation afin de fixer un cadre stratégique d'exercice qui tient compte des spécificités locales de chaque commune tout en définissant des objectifs et actions en matière de gestion des stratégies de renforcement du genre dans les instances de décision. Afin de réaliser ce cadre partenarial, il faut :

- ✓ Dégager un processus inclusif qui implique les associations et organisations œuvrant dans la scolarisation des filles
 - ✓ Faire un diagnostic portant sur les missions de chaque structure d'appui à la scolarisation des filles
 - ✓ Analyser les performances et rôles des organisations travaillant pour l'épanouissement des jeunes et en proposer un schéma prospectif
 - ✓ Définir les orientations stratégiques et les mécanismes d'exécution du schéma prospectif proposé à cet effet.
- **Les indicateurs d'analyse du partenariat élargi**

Indicateurs	Signification	Mode d'appréciation
Densité du réseau de partenaires	Analyse de la dynamique partenariale	Niveau d'intervention de chaque partenaire
Prise en compte de la question dans les instances de décision	Analyse des activités et potentialités en faveur de la SCOFI	Caractéristiques relatives à l'intégration du bien être des équidés dans les décisions
Participation des acteurs	Implication des acteurs dans l'élaboration du schéma	Niveau de participation des acteurs
Pertinence des orientations stratégiques	Convenance des axes définis pour aboutir à une meilleure prise en charge de l'emploi et de la formation professionnelle	Objectivité et faisabilité des orientations stratégiques
Durabilité des activités et actions de formation et d'appui à l'insertion	Pertinence et faisabilité des activités et actions	Analyse de la planification opérationnelle des actions à mener

- **Ebauche du plan d'action pour la réalisation du partenariat élargi**

Recommandations spécifiques	Activités	Résultats attendus	Acteurs concernés	Indicateurs de performances
1. Dégager un processus de travail inclusif	- Fixer les objectifs - Elaborer un planning de travail consensuel - Identifier les différentes thématiques liées à la formation des jeunes filles	- Participation effective des acteurs concernés - Plan de travail élaboré - Identification des thématiques de travail	Equipes de mise en œuvre (EDUCO, FAWÉ, ENDA) Ministère/ IA / PTF Intervenants extérieurs	- Nombre de structures ayant participé - Echelle de participation des acteurs concernés
2. Faire un diagnostic et établir une cartographie des interventions	- Série d'ateliers participatifs - Effectuer un zonage lié à la problématique de la SCOFI - Collecter les données de base - Définir un mécanisme d'analyse et d'évaluation de l'information collectée	- Cartographie des acteurs - Base de données - Analyse, évaluation et validation des informations par les acteurs	Equipes de mise en œuvre (EDUCO, FAWÉ, ENDA)	- Compréhension et niveau d'appropriation de la démarche participative par les acteurs - Qualité et pertinence des données recueillies - Capacité des acteurs à suivre et à participer à la validation des données
3. Analyser les performances et rôles des organisations d'appui à l'insertion des jeunes et en proposer un schéma prospectif	- Faire l'analyse de la prise en charge de la SCOFI par ces organismes - Effectuer l'inventaire et l'analyse des actions entreprises sur la question - Proposer un schéma qui cadre les actions d'appui à la SCOFI	- Analyse opérationnelle - Inventaire et analyse des travaux des organismes - Esquisse d'un schéma prospectif	Equipes de mise en œuvre (EDUCO, FAWÉ, ENDA)	- Niveau de maîtrise de la problématique par les acteurs - Capacité des acteurs à analyser la problématique - Capacité des acteurs à proposer des projections
5. Définir les orientations stratégiques	- Dégager les vues prospectives sur la prise en charge des filles et adolescentes - Effectuer la schématisation prospective	- Axes prospectifs de la prise en charge des filles et adolescentes sont dégagés - Schéma prospectif élaboré et validé	Equipes de mise en œuvre (EDUCO, FAWÉ, ENDA) Ministère/ IA / PTF Intervenants extérieurs	- Pertinence des nouvelles orientations dégagées par les acteurs - Pertinence des solutions proposées par les acteurs
6. Définir les mécanismes d'exécution du schéma	- Planifier les activités à réaliser - Prioriser les actions à effectuer - Opérationnaliser le schéma	- Activités à réaliser sont identifier et planifier - Programme d'actions prioritaires est établi - Dispositif d'exécution du schéma est mise en place	Equipes de mise en œuvre (EDUCO, FAWÉ, ENDA) Ministère/ IA / PTF Intervenants extérieurs	- Matrices Qualité - Quantité - Délai proposé par activité - Priorités de réalisation - Pertinence de la planification opérationnelle

B. Recommandation relative à la mise en place d'un dispositif de SEP

Cette recommandation est relative à la mise en place d'un dispositif de Suivi Evaluation Participatif. Il se doit d'être accompagné par un processus d'institutionnalisation du suivi participatif des acquis du projet par l'IEF, les collectivités territoriales et les comités mis en place pour en valoriser les résultats obtenus afin de les vulgariser. En effet, le dispositif de SEP répond à des préoccupations de participation effective des acteurs dans l'animation et la gestion des résultats du projet GENeREr. De ce fait, les critères de suivi et d'évaluation doivent être ceux des différents acteurs partenaires et les outils et instruments utilisés sont conçus et élaborés pour renseigner les indicateurs de performance des acquis. Ce dispositif doit déboucher sur des actions concrètes qui tendront vers l'amélioration de la relation de suivi et monitoring du programme. Ainsi, les comités doivent procéder à la redéfinition des objectifs spécifiques au niveau des services et à leurs transformations en indicateurs ou critères d'appréciation afin de permettre aux agents techniques de suivre et de participer tout en évaluant le dispositif. Bien évident ce processus passera par un renforcement des capacités des acteurs concernés. Par ailleurs, pour réaliser ce dispositif participatif, il faut :

- ✓ définir les objectifs du SEP et les partager avec les acteurs,
- ✓ identifier les niveaux de suivi et dégager des mécanismes de contrôle,
- ✓ organiser en groupes ou comités les acteurs concernés et situer les responsabilités de chacun,
- ✓ renforcer les capacités des acteurs en suivi et évaluation,
- ✓ définir les paramètres pertinents de suivi et d'évaluation des acquis du projet,
- ✓ évaluer le processus de mise en place du dispositif SEP,
- ✓ institutionnaliser pour valoriser les résultats du processus et mettre en œuvre le SEP.

• **Plan d'actions du dispositif SEP**

Recommandations spécifiques	Activités	Résultats attendus	Acteurs concernés	Indicateurs de performances
1. Définition et partage des objectifs du SEP	- Fixer les objectifs généraux - Fixer les objectifs spécifiques - Harmoniser les positions	- Objectifs généraux et spécifiques du dispositif sont identifiés	comités, PTF Collectivités territoriales (ndorna et bourouco),	- Indice d'objectivité des attentes - Niveau de compréhension des objectifs par les acteurs
2. Identification des niveaux de suivi et des mécanismes de contrôle	- Définition des indicateurs de suivi - Elaboration des procédures de recueil de données et des comptes rendus - Définition des formes de contrôle	- Indicateurs de suivi des effets et acquis sont identifiés - Manuel des procédures de collecte d'information et de compte rendu élaboré - Système de contrôle des actions et activités est mis en place	comités, PTF Collectivités territoriales (ndorna et bourouco),	- Régularité des informations recueillies - Niveau d'appropriation du manuel des procédures - Efficacité du système de contrôle
3. Organisation et responsabilisation des acteurs	- Création de comités locaux de suivi du PAPUSG - Définition des rôles et responsabilités des Comités Locaux	- Comités locaux pour le suivi sont créés - Rôles et responsabilités des comités sont définis.	comités, PTF Collectivités territoriales (ndorna et bourouco),,	- Viabilité et dynamisme des comités locaux - Niveau de compréhension des rôles et responsabilités des comités locaux par les acteurs
4. Renforcement des capacités des acteurs	- Formation des acteurs en suivi et contrôle - Formation des acteurs en Système d'Information et archivage des PV d'activités des comités	- Modes de gestion de collecte et de la diffusion des informations sont maîtrisés par les acteurs	comités, PTF Collectivités territoriales (ndorna et bourouco),	- Niveau de compréhension du dispositif par les acteurs - Niveau de compréhension des modes de gestion de l'information
5. Définition des paramètres de suivi et évaluation	- Paramétrage des niveaux de suivi - Conception des outils et instruments de suivi et d'évaluation	- Paramètres de suivi et d'évaluation sont définis - Outils et instruments de suivi et d'évaluation sont conçus	comités, PTF	- Pertinence des paramètres de suivi évaluation - Pertinence des outils et instruments de suivi évaluation
6. Evaluation du processus	- Analyse systématique et objective du processus - Appréciation et recherche des effets et causalités liés à la mise en place du dispositif	- Dispositif de SEP analysé - Processus de mise en place du dispositif apprécié - Effets qualitatifs et / ou de dysfonctionnements sont recensés	comités, PTF Collectivités territoriales	- Pertinence des méthodes d'analyse - Qualité du processus de mise en place du dispositif SEP - Efficacité, efficacité et durabilité du dispositif SEP
7. Institutionnalisation et mise en œuvre du SE	- Validation du processus de mise en place du dispositif - Vulgarisation du dispositif - Création d'un cadre institutionnel de gestion du dispositif du SEP	- Processus de mise en œuvre du dispositif validé - Dispositif du SEP vulgarisé au niveau local - Cadre institutionnel pour la gestion du SEP mis en place	comités, PTF Collectivités territoriales (ndorna et bourouco),	- Niveau de compréhension et d'appropriation du dispositif SEP par les acteurs - Dynamisme du cadre institutionnel de gestion du dispositif SEP

C. Recommandations relatives à la communication

❖ Améliorer la stratégie de communication

Cette recommandation fait suite à la précédente afin de conduire au mieux le processus de gestion des acquis et résultat du projet GENeREr. En effet, la planification de la communication pour des structures qui travaillent sur des thématiques précises doit nécessairement prendre en considération plusieurs aspects opérationnels afin de mieux appréhender les différentes phases de son développement. Il s'agira à cet effet de :

- Renseigner l'ensemble des parties prenantes
- Etablir un diagnostic participatif des dispositifs de gestion des résultats et acquis
- Définir les orientations stratégiques de la communication
- Mettre en place la stratégie de communication
- Elaborer d'un programme d'actions et définir des opérations à dérouler
- Concevoir des outils et support de communication

Etape 1 : Information et renforcement des capacités des parties prenantes

• Objectif

Il s'agit dans cette étape d'harmoniser les points de vue sur les problématiques, la méthodologie, les objectifs et les modalités pratiques de la réalisation du Plan de communication. Cette instance devra réunir tous les potentiels agents techniques des services concernés ainsi que des comités et autres parties prenantes.

• Activités

1. Identification des axes stratégiques de la communication.
2. Elaboration du calendrier définitif (plan de travail)
3. Définition des modalités pratiques de la réalisation du Plan de communication.
4. Segmentation et définition des composantes du Plan de communication
5. Renforcement des capacités des parties prenantes afin de mieux appréhender la démarche de concertation et d'inclusion

Etape 2 : Etablissement d'un diagnostic participatif

• Objectif

C'est une étape majeure pour la réalisation du Plan de communication. Elle permettra d'expliquer les enjeux des interventions à faire et d'effectuer le profil des cibles avec l'ensemble des acteurs tout en prenant en compte l'appréciation des uns et des autres c'est-à-dire celles des différents partenaires potentiels. Cette partie vise essentiellement à partager avec les services techniques l'ensemble des informations relatives aux actions d'amélioration de la collecte des données désagrégées afin de les permettre d'apprécier la pertinence et le rôle de chaque agent concerné.

• Activités

1. Identification des documents et ouvrages généraux et spécifiques liés à la problématique
2. Entretien avec les agents des services techniques départementaux et régionaux
3. Analyse des questions relatives à la prise en charge des données désagrégées

Etape 3 : Définition des orientations stratégiques du Plan de communication

Le dépouillement et l'exploitation des données permettront au GENeREr de disposer de toutes les informations nécessaires à la pérennisation de ces acquis et résultats. Ce qui permettra de réaliser un travail inclusif afin de définir l'orientation stratégique du Plan de communication. Non seulement cette phase l'aidera à redéfinir ses orientations et interventions auprès des services techniques et éducatives mais aussi l'édifiera sur les mécanismes de communication à déployer.

- **Activités**

1. Définition des axes stratégiques
2. Mise en place d'un schéma prospectif de communication
3. Préparation de la stratégie de communication

Etape 4 : Réalisation du Plan de communication

- **Objectif**

Cette dernière permettra d'intégrer les orientations stratégiques et opérationnelles du Plan de communication pour la pérennisation des acquis de GENeREr

- **Activités**

1. Analyse et exploitation des données
2. Conception de la stratégie de communication
3. Intégration des suggestions dans le document

Etape 5 : Elaboration d'un programme d'actions et définition des opérations à dérouler

- **Objectif**

Cette phase relève d'une importance capitale dans l'exécution et la mise en œuvre du Plan de communication dans la mesure où elle fait appel non seulement à la participation effective des services techniques concernées et mais aussi de celle des différents des services techniques. Ici, l'importance résidera dans le fait de donner des orientations et des opérations pour trouver les mécanismes d'exécution des activités du Plan de communication

- **Activités**

1. Présentation de l'ébauche du Plan de communication
2. Présentation des contenus de chaque composante du Plan de communication
3. Définition des actions prioritaires

Etape 6 : Réalisation des supports et manuels

Cette dernière partie permettra de concevoir les supports et manuels pour dérouler la phase opérationnelle.

Bien évidemment toutes ces étapes se feront dans une logique de :

- ✓ Tirer des enseignements de l'évaluation finale de GENeREr .
- ✓ Donner un caractère transversal à la communication externe et interne des comités.
- ✓ Dresser une analyse par catégorie des cibles : l'efficacité de la communication passe une segmentation fine et une analyse profonde des publics cibles identifiés.
- ✓ Définir et fixer des objectifs globaux pour la communication.

❖ **Cibles et objectifs de communication**

CIBLES	OBJECTIFS DE COMMUNICATION
MEDIA	Avoir la certitude de leur mission de vecteur de l'information et de leur implication dans la vulgarisation de la prise en charge des données désagrégées. Favoriser la synergie avec les supports utilisés et les canaux retenus pour rendre optimal et démultiplier la communication.
MINISTERES	Inciter et favoriser l'émergence de nouveaux paradigmes (Parité, Genre, Politiques publiques ...). Créer une cohérence et une complémentarité de la communication interne et externe.
INSTITUTIONS ET PARTENAIRES	Impulser et instaurer une relation de partenariat franche de sorte à en faire des vecteurs d'interventions au niveau de la zone d'intervention de GENeREr.
SERVICES TECHNIQUES	Œuvrer dans l'accompagnement et l'action de la communication en interne et en externe. Expliciter les résultats de GENeREr via les données collectées par les différents services
AGENTS TECHNIQUES	Mettre en avant une communication directe et régulière, souple maîtrisée par les comités. Rendre accessible la raison de l'implantation de GENeREr et de ses activités en mettant en exergue le bien-fondé et les résultats de cette mission

Afin de permettre aux différents comités de pouvoir atteindre les objectifs visés, il est préconisé d'adopter ces orientations stratégiques, qui de façon transversale pourront inspirer le plan de communication, à savoir :

- ✓ Privilégier une communication rythmée.
- ✓ Mettre les Agents techniques-cibles au cœur du système.
- ✓ Intégrer les autorités et les services techniques dans les processus de mise en œuvre du programme
- ✓ Construire et pérenniser des partenariats de sorte à jouir de toutes les synergies.

ANNEXES



TDR évaluation finale
projet GENeREr Éduca



G.E_PERSONNEL
PROJET.docx



G.E_Autorités
scolaires (Titulaires de



G.E_Groupe d'EA
(porteurs de droits).d



G.E_Autorités locales
(Titulaires obligations



MATRICE
D'EVALUATION_GENE